

**Réformes au Kazakhstan: des intentions aux actions.
Nouveau cours du Président de la République du Kazakhstan
Kassym-Jomart TOKAYEV**

**Rapport analytique
de l'Association publique non gouvernementale
Conseil kazakhstanaï des relations extérieures**

**Nur-Sultan
2021**

SOMMAIRE

Introduction	3
1. Aspects conceptuels de la nouvelle orientation politique de Kassym-Jomart Tokayev	4
2. Le rôle du Conseil national de la confiance publique dans l'élaboration et la mise en œuvre de nouvelles réformes	11
3. Caractéristiques des réformes politiques	15
4. Modernisation du système d'administration publique	21
5. Dimension socio-économique des réformes	27
6. Résultats intermédiaires et perspectives possibles	35
Sources utilisées	39

Introduction

L'alternance du pouvoir au Kazakhstan a été marquée par un redémarrage du système politique du pays, des approches clés pour la poursuite du développement, la mise en œuvre des transformations politiques, sociales et économiques nécessaires dans les conditions modernes, des relations entre l'État et la société.

Dans le même temps, les deux années de présidence de Kassym-Jomart Tokayev ont été marquées par de sérieux tests de solidité tant pour lui personnellement que pour l'ensemble du système de pouvoir et d'administration de l'État et pour le pays dans son ensemble. Le plus important parmi eux était la pandémie persistante de coronavirus COVID-19, qui a touché un grand nombre de Kazakhstanais et quelques autres conséquences néfastes dans presque tous les domaines.

De nombreuses mesures pour stabiliser la situation et le développement futur du pays ont été prises grâce à la participation personnelle et à la volonté du Chef de l'État. Il doit également être crédité de la continuité et de la cohérence dans la mise en œuvre du processus de réforme qu'il a déclaré au tout début de son investiture.

Le présent rapport vise à présenter des évaluations objectives des changements politiques et socio-économiques qui se produisent au Kazakhstan dans le contexte de l'orientation politique des dirigeants actuels du pays.

1. Aspects conceptuels de la nouvelle orientation politique de Kassym-Jomart Tokayev

Dès le début de son mandat, le Président de la République du Kazakhstan Kassym-Jomart Tokayev fut amené, avant tout, à comprendre et à déterminer les contours clés de sa future orientation politique. Compte tenu des conditions de développement de la société kazakhstanaise et de l'État qui prévalaient à cette époque, c'était une tâche assez difficile.

D'une part, à la suite de près de trois décennies de leadership de Noursoultan Nazarbaïev, le Kazakhstan s'est formé en tant qu'État souverain bien accompli et internationalement reconnu avec tous les attributs nécessaires. Les fondations politiques, économiques, sociales, spirituelles et culturelles solides ont été créées pour un développement continu du pays. Dans le même temps, des orientations stratégiques claires pour ce processus ont été définies, y compris l'entrée du Kazakhstan dans les rangs des 30 pays les plus développés du monde. Un système de valeurs nationales a été formé et maintenu, parmi lesquelles se distinguent l'harmonie interethnique et l'entente interconfessionnelle. La politique étrangère multivectorielle et proactive est mise en œuvre en vue de renforcer le rôle et la participation du Kazakhstan aux processus internationaux aux niveaux régional et mondial.

D'autre part, il existe un certain nombre de facteurs problématiques qui limitent le développement progressif de la République et exigent donc leur suppression. Parmi ceux-ci, on peut noter une prédominance des matières premières dans la structure de production, une faible compétitivité du secteur manufacturier de l'économie, un manque d'accès des petites et moyennes entreprises aux prêts à long terme, et les disproportions dans le développement social et économique des régions du pays. On observe un accès inégal des habitants de différentes régions aux services communaux et publics, ce qui est particulièrement caractéristique pour le rapport « ville-campagne ». Dans le domaine du développement du capital humain, on distingue une pénurie de personnel qualifié qui est causée, à son tour, par un certain nombre de lacunes à tous les niveaux de l'enseignement. Dans le système d'administration publique, il existe des manifestations de corruption, de non-transparence, d'irresponsabilité et d'incompétence parmi les fonctionnaires à différents niveaux.

À cet égard, K.-J. Tokayev, lors de sa campagne présidentielle, a initialement désigné les principes clés de son futur parcours politique :

1. La continuité qui suppose une poursuite effective de l'orientation politique du Premier Président de la République du Kazakhstan – Elbassy (*Leader de la Nation*) Noursoultan Nazarbaïev et la préservation de toutes les réalisations positives dans l'intérêt du développement futur du pays.

2. La justice conçue pour garantir l'égalité des droits de tous les citoyens quelle que soit leur appartenance sociale, ethnique, religieuse ou autre et

créer des opportunités pour chacun d'entre eux de réussir personnellement et d'améliorer leur bien-être.

3. Le progrès s'appuyant sur la capacité de renouvellement dans toutes les sphères de la société, sur la mise en œuvre de changements créatifs au profit de la population et sur le désir du Kazakhstan de rejoindre les rangs des pays les plus avancés [1].

Kassym-Jomart Tokayev : « Pour moi, en tant que Président, le plus important n'est pas les chiffres généraux du développement économique, mais le bien-être réel de tous nos citoyens. Par conséquent, lors de la prise de décisions sur des questions stratégiques, la position de la majorité de la population sera certainement prise en compte. Notre formule pour le pouvoir d'État est la suivante : un Président plénipotentiaire fort – un Parlement influent et compétent – un Gouvernement responsable devant le peuple. C'est bien un tel système politique qui répond le plus amplement aux besoins de notre État dans les réalités géopolitiques complexes, contribue à la mise en œuvre de nos tâches stratégiques. Dans le même temps, le processus de transformation politique de la société se poursuivra. La superstructure politique doit correspondre à des transformations économiques profondes, faute de quoi les réformes pourraient être ralenties. Cela est démontré de manière convaincante par l'expérience mondiale » (citation du discours prononcé lors de la cérémonie d'investiture du Président élu de la République du Kazakhstan, le 12 juin 2019).

Les principes susmentionnés se sont concrétisés dans le Plan d'action pour la mise en œuvre du programme pré-électoral du Président de la République du Kazakhstan intitulé « Bien-être pour tous ! Continuité. Justice. Progrès » approuvé par le Décret du Président de la République du Kazakhstan en date du 20 juin 2019, ainsi que des propositions reçues lors de la campagne nationale « Birgué » (Ensemble). Ce document identifie 106 mesures destinées à être mises en œuvre dans la cadre des 19 orientations à court et moyen terme.

À en juger par ce document, la continuité signifie non seulement l'engagement du chef de l'État dans la stratégie politique de son prédécesseur, mais aussi la mise en œuvre des décisions prises par lui sur diverses questions, y compris les concepts approuvés à différentes époques, les programmes gouvernementaux et autres documents officiels. À cet égard, l'adhésion à ce principe suppose en particulier la réalisation d'indicateurs nationaux clés du Plan de développement stratégique de la République du Kazakhstan jusqu'en 2025 en passe de devenir l'un des 30 pays les plus développés au monde et l'achèvement de la mise en œuvre du Plan de la Nation « 100 mesures concrètes » pour mettre en œuvre les cinq réformes institutionnelles, initiées par Elbassy.

À son tour, les progrès complètent harmonieusement la continuité en termes d'amélioration et de développement de divers mécanismes pour le fonctionnement du système politique, de l'économie et de la sphère sociale du Kazakhstan. L'orientation clé pour réaliser des progrès est la transformation du système politique qui prévoit l'introduction de normes internationales avancées pour la transparence du processus décisionnel de l'État, l'amélioration du système multipartite, le développement des autorités locales, la participation accrue des citoyens au processus décisionnel et le contrôle de leur mise en œuvre, le transfert de certaines fonctions de l'État vers un environnement concurrentiel, etc. [2].

Quant au principe d'équité, sa mise en œuvre, selon la vision du Chef de l'État, combine des mesures pour améliorer la qualité du capital humain (par l'éducation, la santé, la sécurité sociale, le travail et l'emploi), d'une part, et celles conçues pour garantir l'état de droit, une justice équitable, la sécurité publique, l'éradication de la corruption et la bonne gouvernance, d'autre part. En d'autres termes, l'instauration de l'équité suppose l'adoption de mesures non seulement de nature sociale, mais aussi administrative et juridique. Dans le même temps, les questions de renforcement de la responsabilité et de l'obligation de rendre compte des structures étatiques et des fonctionnaires s'entrelacent étroitement avec les mesures prises dans le cadre de la transformation politique.

À première vue, il semble que dans le processus de construction de son propre cap politique par la nouvelle orientation politique du Kazakhstan, il y ait une tentative de combiner deux vecteurs de sa mise en œuvre, qui sont opposés l'un à l'autre en termes sémantiques. Cette circonstance est due au fait que la continuité suppose en fait la préservation maximale de l'état des choses existant dans le pays et son système politique. Alors que les progrès se concentrent sur la réalisation des transformations politiques et autres réformes concrètes.

Dans le même temps, Kassym-Jomart Tokayev, en termes conceptuels, a réussi à combiner de manière optimale les trois principes de son parcours politique, car dans leur ensemble, ils sont conçus pour améliorer l'activité de l'État et de ses organes et leur interaction avec la société. Il convient également de noter que dans son programme électoral, il s'est prononcé en faveur de la démocratisation de la société et de la transformation du système étatique sur la base de la démocratie [3]. Ainsi, le Chef de l'État souligne l'importance de mener des réformes appropriées non seulement dans l'esprit de modernisation comme certains changements afin de s'améliorer, mais aussi dans l'intérêt de poursuivre l'avancement du Kazakhstan sur la voie choisie à l'aube de son indépendance vers la construction d'un État de droit démocratique.

Les principaux aspects conceptuels de la nouvelle orientation politique ont également été reflétés dans deux messages du Président de la République adressés au peuple kazakhstanaï, dans ses discours lors des réunions du

Conseil national de la confiance publique, du Conseil suprême pour les réformes, ainsi que dans le cadre d'autres événements et dans son article-programme « L'indépendance est primordiale ».

L'un des principaux indicateurs de changement a été la révision des approches du développement postérieur du Kazakhstan en faveur de **la dimension politique et administrative** des réformes nécessaires dans les conditions actuelles. À cet égard, dans son premier Discours sur l'état de la Nation intitulé « Un dialogue public constructif est la base de la stabilité et de la prospérité au Kazakhstan », prononcé le 2 septembre 2019, le Président a mis l'accent particulier sur les réformes politiques dans le cadre de la formation d'un État efficace moderne.

Les principales approches dans la mise en œuvre de nouvelles réformes politiques et administratives sont les suivantes :

1. **Le pragmatisme et la qualité** qui impliquent la mise en œuvre des réformes dans l'intérêt du développement ultérieur du pays et assurent la stabilité de l'État et, par conséquent, refusent une libéralisation politique hasardeuse et vouée aux risques de déstabilisation de la situation politique interne et même à un affaiblissement de l'État, des réformes au nom des réformes et des manifestations du populisme.

2. **L'universalité** qui implique que les transformations appropriées se feront dans l'intérêt de la majorité absolue des citoyens et du renforcement de l'unité nationale et de l'harmonie sociale.

3. **La cohérence et la progressivité.** « *Nous allons mener des réformes politiques sans prendre de l'avance sur nous-mêmes, de manière réfléchie et progressive, mais sans prendre de retard* », a dit le Chef de l'État [4].

4. La formule « **Président fort – Parlement influent – Gouvernement responsable** ». D'une part, elle assure la continuité avec la préservation de la forme présidentielle de gouvernement au Kazakhstan. D'autre part, l'accent est mis sur l'augmentation du niveau de participation du Parlement dans le processus de prise des décisions d'État et du niveau d'efficacité du Gouvernement en renforçant sa responsabilité et sa redevabilité, tout d'abord, envers la société. Ainsi, les fondations ont été créées pour une transformation du modèle de gouvernement super-présidentiel, formé conformément au potentiel personnel et politique du Premier Président de la République du Kazakhstan – Elbassy Noursoultan Nazarbaïev, dans le sens d'un renforcement non personnaliste, mais vers les principes institutionnels dans le système politique du Kazakhstan.

5. La formule « **Pluralité d'opinions, unité de la Nation** », axée sur la reconnaissance officielle de la diversité politique, le pluralisme des opinions et des points de vue alternatifs, ainsi que la formation d'une nouvelle culture politique par un dialogue constructif [5]. Concrètement, cette formule présuppose en particulier le développement d'un système multipartite, la compétition politique et l'amélioration de la législation sur les rassemblements pacifiques.

6. **Le concept d'« État à l'écoute »** axé sur un dialogue permanent entre les autorités et la société, l'établissement d'un retour d'information efficace entre elles, la tenue obligatoire par les autorités de leurs promesses données au peuple, la réponse opportune et efficace de l'État à toutes les demandes et interrogations des citoyens, l'implication des représentants de la société civile dans la discussion des objectifs et des questions les plus pertinentes.

7. L'examen des **réformes des systèmes judiciaire et d'exécution de la loi en tant que facteur principal pour assurer la protection des droits et la sécurité des citoyens**. À son tour, cela présuppose, premièrement, un déplacement de l'accent de l'humanisation de la législation vers son durcissement en termes de sanctions pour la violence sexuelle, la pédophilie, le trafic de drogue, la traite des êtres humains, la violence domestique contre les femmes, le braconnage et d'autres crimes graves. Deuxièmement, le changement de l'image et du format d'action de la police en tant qu'outil de force de l'État vers sa transformation en un organisme de prestation de services aux citoyens pour assurer leur sécurité sur la base du modèle de service [6].

Kassym-Jomart Tokayev : « La démocratie doit servir le développement et la création, pas la désunion et l'effondrement. Au sein de la société, il existe une demande de transformations politiques supplémentaires, nous le savons. Dans notre travail, nous partirons des objectifs de développement les plus élevés. Le populisme n'a tout simplement pas sa place ici. Le Conseil national de la confiance publique doit sentir sa responsabilité vis-à-vis du peuple et répondre aux attentes du pays. Nous devons comprendre que les réformes ne sont pas que des réformes. Nous devons examiner attentivement les nouvelles initiatives et obtenir des résultats tangibles. C'est très important. Le principal objectif des réformes est de donner un nouvel élan à notre développement. Les autorités sont prêtes à tout changement positif qui profitera à l'avenir de notre État » (extrait du discours prononcé lors de la deuxième réunion du Conseil national de la confiance publique, le 20 décembre 2019).

En 2020, le facteur de la pandémie de COVID-19 a apporté certains ajustements au contenu et à la liste des réformes politiques et administratives proposées. Dans le même temps, le processus de réforme lui-même a été poursuivi. Les conséquences de la pandémie ont cependant permis d'identifier les failles dans le système de pouvoir d'État et d'administration, ainsi que dans son interaction avec la société et les institutions publiques. À son tour, cette circonstance est devenue une incitation à définir et à mettre en œuvre de nouvelles réformes. À cet égard, une attention particulière a été accordée à :

1. **Changement des approches de l'administration publique, de la politique du personnel, du système de prise de décision et de la responsabilité de leur mise en œuvre**. Ici, un accent particulier est mis sur le développement du système de planification publique à travers son

institutionnalisation dans le cadre de l'Agence pour la planification stratégique et les réformes nouvellement créée, ainsi que l'implication du secteur privé et de la société en tant que partenaires à part entière à toutes les étapes (planification, mise en œuvre, évaluation).

2. Formation, sur la base du concept de l'« État à l'écoute », d'un état qualitativement nouveau de l'institution politique fondamentale du pays – l'« État équitable ». Ce dernier est appelé non seulement à entendre et à voir les problèmes des citoyens, mais à y répondre correctement et objectivement, tout en réalisant le véritable service aux intérêts de la société. Il est évident que, dans ce cas, le développement du principe de justice peut être observé.

3. Implication des citoyens et des institutions de la société civile dans le processus de réforme et de gouvernance du pays dans l'intérêt à la fois d'accroître l'efficacité du fonctionnement de l'État et de ses organes et d'améliorer le niveau de vie de la population [7]. Concrètement, tout cela implique en particulier l'introduction de l'élection des akims (maires) ruraux par la population des communes concernées, le développement de l'autonomie locale, y compris sa décentralisation, une augmentation du statut des rassemblements et réunions des collectivités locales, la mise en place de l'institution des associations de propriétaires dans les villes, etc.

Kassym-Jomart Tokayev : « Les réformes politiques ne sont pas une question d'un jour ni même d'un an, mais elles ne peuvent pas être retardées non plus. Les autorités doivent toujours sentir leur responsabilité envers le peuple. Nous passons à l'élection des akims (maires) ruraux, ce qui renforcera le système d'autonomie locale, en commençant par le niveau de base. Ensuite, nous organiserons des élections d'akims (gouverneurs) des régions. Si le nouveau système montre son efficacité, nous passerons à l'élection des akims du niveau suivant. Il est inacceptable que la modernisation politique soit forcée et que les slogans populistes conduisent à une crise du système étatique. L'expérience de certains pays nous montre à quoi conduit la rupture du paradigme. La loi et l'ordre doivent régner dans notre pays sur la base du plein respect des droits de l'Homme. Il est évident que l'anarchie et le laxisme ne mèneront pas au bien... Notre objectif est de confier à la prochaine génération un État fort avec une économie puissante et de solides fondements spirituels et moraux. Pour que le Kazakhstan poursuive sa marche en avant, nous devons l'éduquer dans un esprit patriotique et dévoué aux intérêts nationaux » (extrait de l'article « L'indépendance est primordiale », le 5 janvier 2021).

La dimension économique des nouvelles transformations provient de la nécessité d'assurer le bon fonctionnement de l'économie nationale, tout d'abord, pour améliorer le bien-être de la population et assurer une répartition équitable du revenu national. Sur cette base, le Président de la République, dans son deuxième discours sur l'État de la Nation intitulé « Le

Kazakhstan dans une nouvelle réalité: il est temps d'agir », adressé au peuple le 1^{er} septembre 2020, a exposé les principes clés suivants de la nouvelle orientation économique du pays:

1. Répartition équitable des avantages et des responsabilités.
2. Rôle de premier plan de l'entreprise privée.
3. Concurrence loyale, ouverture des marchés à une nouvelle génération d'entrepreneurs.
4. Croissance de la productivité, complexité accrue et efficacité technologique de l'économie.
5. Développement du capital humain, investissement dans un nouveau type d'éducation.
6. « Écologisation » de l'économie, protection de l'environnement.
7. Adoption de décisions bien fondées par l'État et responsabilité pour leur mise en œuvre devant la société [8].

Dans l'intérêt de la mise en œuvre de ces principes, le Président de la République a notamment annoncé une révision du rôle de l'État dans l'économie du pays en tant que propriétaire et régulateur. À son tour, cela suppose la création de conditions favorables pour le business, y compris l'introduction du principe de « réglementation à partir d'une page blanche » et la création sur sa base d'un système qualitativement nouveau de « réglementation intelligente » des affaires, la poursuite et l'achèvement du programme de privatisation mis en œuvre depuis 2016, révision de la mission, du rôle et des fonctions du secteur quasi public [9].

Quant à **la dimension sociale** de la nouvelle orientation politique du Président de la République du Kazakhstan Kassym-Jomart Tokayev, ses fondements conceptuels sont:

1. Nouveau paradigme de politique sociale, qui suppose l'unification des lois et règlements régissant ce domaine par l'élaboration et l'adoption du Code social de la République du Kazakhstan.
2. Orientation du système de protection sociale de la population pour motiver les citoyens au travail et à l'autosuffisance et prévenir les manifestations d'assistanat et de paternalisme parmi eux.
3. Prise en compte du capital humain comme principal indicateur du succès de l'État et amélioration de sa qualité comme l'un des éléments de base de la politique de l'État. Cela implique à son tour, en particulier, d'améliorer la qualité de l'éducation à tous les niveaux, y compris de réduire l'écart de qualité entre les différents groupes sociaux et régions et d'assurer la qualité de l'enseignement, de créer les conditions pour la formation du personnel scientifique et de moderniser le système de la santé publique [10].
4. Formation d'une nouvelle qualité de la Nation en assurant une éducation profonde de la génération du 21^{ème} siècle, en inculquant aux jeunes un travail inlassable, en éduquant et en cultivant parmi les citoyens des qualités telles que la stricte discipline, la haute responsabilité, l'équité, l'honnêteté, l'économie et la rigueur. Selon le Président, « *Un système fort*

« État responsable – société responsable – citoyen responsable » doit être ancré dans notre pays » [11].

Kassym-Jomart Tokayev : « Nous devons concentrer tous nos efforts sur la création d'un État efficace et d'une société juste. Notre principale priorité est d'améliorer la qualité de vie et d'accroître le bien-être de la population. Le peuple n'attend pas des réalisations artificielles, mais un résultat réel qu'il ressentira dans la réalité. La population veut que les programmes économiques et sociaux soient fructueux. Dans cette direction, nous impliquons tous les citoyens actifs dans des travaux à grande échelle. Tout le monde doit savoir que chacun participe directement à la prise de décisions qui affectent le sort du pays. Il est important que chacun ait le sentiment de contribuer à une cause commune. C'est l'essence du concept d'« État à l'écoute » que j'ai proposé. Nous ne pourrons avancer et nous développer que si nous utilisons le potentiel créatif de la Nation » (extrait du discours d'ouverture de la première session du Parlement de la VII^{ème} législature, le 15 janvier 2021).

2. Le rôle du Conseil national de la confiance publique dans l'élaboration et la mise en œuvre de nouvelles réformes

Dès les premiers jours de sa présidence, Kassym-Jomart Tokayev a accordé une grande attention à la réforme du système d'administration publique, ainsi qu'à la formation d'un État efficace moderne à travers sa transition vers un modèle de service dans son interaction avec la société.

En suivant cette tendance, le Conseil national de la confiance publique (CNCP) auprès du Président de la République du Kazakhstan avait été créé le 12 juin 2019. Le Conseil a pour principale mission d'élaborer, sur la base d'un vaste débat avec des représentants de la société, des propositions et des recommandations sur des enjeux pertinents de politique publique. Les tâches du Conseil comprennent l'expertise publique de projets de concepts, programmes gouvernementaux et actes législatifs ; l'étude de problèmes stratégiques importants en tenant compte de l'opinion de la société civile ; et l'instauration d'un dialogue constructif entre les représentants de la société, des partis politiques, du secteur non gouvernemental et des pouvoirs publics [12].

Kassym-Jomart Tokayev: « Nos citoyens se soucient beaucoup du développement du dialogue entre les autorités et la société. Un tel dialogue devrait se fonder sur la reconnaissance du pluralisme des opinions. Des opinions différentes, mais une nation unie. Ceci est notre principal point de repère. C'est la raison pour laquelle j'ai décidé de créer un Conseil national de la confiance publique. Le Conseil comprendra des représentants de l'ensemble de la société, y compris des jeunes... Les autorités sont tenues de tenir leurs

promesses envers la population. Telle est sa mission principale. C'est le seul moyen de renforcer l'unité de la nation et la stabilité dans le pays » (citation du discours prononcé lors de la cérémonie d'investiture du Président élu de la République du Kazakhstan, le 12 juin 2019)

Il convient de noter que certains experts et médias ont comparé le Conseil national de la confiance publique aux mécanismes du dialogue politique tels que la Conférence permanente chargée d'élaborer des propositions pour une plus grande démocratisation et le développement de la société civile (2002-2003), la Commission nationale sur la démocratie et la société civile auprès du Président de la République du Kazakhstan (2004-2005) et la Commission d'État chargée d'élaborer et de concrétiser le programme de réformes démocratiques (2006-2007).

Cependant, ces structures, fonctionnant sous la présidence de Noursoultan Nazarbaïev, avaient un objectif politique complètement différent, y compris celui d'assurer un dialogue entre le gouvernement et l'opposition. De plus, leurs activités ont été conçues pour le court terme. Enfin, parmi celles-ci, seule la Commission d'État chargée d'élaborer et de concrétiser le programme de réformes démocratiques était dirigée par le chef de l'État lui-même. Les autres structures étaient dirigées par des représentants de l'administration présidentielle ou du gouvernement.

Le concept de l'établissement du Conseil national de la confiance publique est qualitativement différent.

Premièrement, cette instance était initialement dirigée par le Président de la République du Kazakhstan. En outre, il participe personnellement à toutes ses réunions, et, de manière périodique, tient également des entretiens avec d'autres membres du Conseil sur diverses questions liées à son fonctionnement. Le chef de l'État a ainsi assumé l'entière responsabilité des travaux du Conseil et de la mise en œuvre pratique de ses décisions prises sur diverses questions.

Deuxièmement, pendant plus d'un mois depuis la création du CNCP, les représentants des autorités, au nom du Président, ont tenu des consultations et des réunions sur la question de la composition de cette instance. Ainsi, la première composition du Conseil comprenait 47 personnes, y compris le Président lui-même, deux représentants de son administration, les commissaires nationaux sur les droits de l'Homme, les droits de l'enfant et la protection des droits des entrepreneurs, 41 représentants de partis politiques, des ONG, des médias et de la communauté d'experts reconnus dans le pays. Ainsi, la tâche clé d'assurer la représentativité du Conseil fut résolue.

Troisièmement, la formation de la composition du conseil s'effectue par rotation, de manière à assurer la participation à ses travaux, à certaines périodes, de représentants de la société kazakhstanaise intéressés. À cet égard, de mars 2020 à janvier 2021, trois rotations ont été effectuées. Il est à noter que des personnalités publiques reconnues, représentant la

communauté des experts et des médias, tels que Daniyar Ashimbayev, Seïdakhmet Quttyqadam, Aroujan Saïn, Moukhtar Taiïjan, Ermek Toursynov, Arman Shourayev et d'autres, ont été membres du CNCP à des périodes différentes. Chacune de ces personnalités a contribué aux travaux du Conseil, et, par la même, à la mise en œuvre de transformations spécifiques. D'autre part, l'entrée de nouvelles personnes au sein du CNCP emmène un élargissement de son ordre du jour et l'examen de nouveaux sujets et propositions.

Quatrièmement, les activités du Conseil reposent sur une base systémique claire. Ses réunions se tiennent au besoin mais, au moins, trois fois par an, et suivant son ordre du jour, en plénière ou en comité thématique. En période hors réunions, le fonctionnement du Conseil est assuré par des groupes de travail. À la suite de la réunion d'organisation du CNCP du 28 août 2019, trois groupes de travail, portant sur la modernisation politique, économique et socioculturelle, ont été créés. Le dernier groupe a, par la suite, été divisé en deux – sur les questions de modernisation sociale et les questions de la modernisation spirituelle et culturelle.

Cinquièmement, les activités du CNCP se caractérisent par leur diversité. Dans son cadre, les principaux formats suivants peuvent être distingués :

- 1) réunions du Conseil présidées par le chef de l'État ;
- 2) réunions des groupes de travail du CNCP, y compris celles visant à rédiger des recommandations et des propositions sur divers sujets, ultérieurement présentées lors des réunions du Conseil ;
- 3) réunions individuelles du Président de la République du Kazakhstan avec certains membres du CNCP portant sur des thèmes variés;
- 4) réunions des membres du CNCP avec les membres du Gouvernement. 13 réunions en format visioconférence se sont tenues en 2020, au cours desquelles des questions d'actualité portant sur la mise en œuvre de nouvelles transformations, et l'amélioration de la situation dans divers domaines de la vie de la société kazakhstanaise et de l'État ont été abordées ;
- 5) participation des membres du CNCP aux réunions de travail de l'Administration présidentielle, du Gouvernement, des groupes de travail du Majilis et du Sénat du Parlement de la République du Kazakhstan, de divers ministères et autres institutions de l'État, pour discuter des projets de lois, des concepts ou certains dossiers au sujet desquels ils ont formulé des commentaires et des propositions.

Sixièmement, le travail du CNCP est largement couvert par divers médias et réseaux sociaux. D'abord, le Conseil a son site web officiel – <https://ulttyq-kenes.kz> – contenant des informations détaillées sur ses travaux, sa composition, ses réunions, la mise en œuvre des directives du Président de la République fondées sur les propositions et recommandations des membres du CNCP, etc. Le Conseil a également ses propres comptes

Facebook et Instagram, ainsi qu'une chaîne Telegram (« *Ultyq kenes*» - *Conseil national*).

La première réunion du CNCP s'est tenue le 6 septembre 2019. Le discours du chef de l'État a été suivi par ceux des onze membres du Conseil. Des enjeux pertinents de politique publique, ainsi que les propositions principales des groupes de travail portant sur la modernisation politique, économique et socioculturelle y ont été examinées. Kassym-Jomart Tokayev a notamment proposé d'élaborer en détail, au sein des groupes de travail du CNCP, ses initiatives présentées dans son Discours sur l'état de la Nation.

Il convient de noter, qu'à l'issue des réunions du Conseil tenues au cours de la période d'août à novembre 2019, 67 propositions ont été formulées, synthétisées et soumises à l'Administration présidentielle pour être travaillées par la suite.

Au cours de la deuxième réunion du CNCP, tenue le 20 décembre 2019, le Chef de l'État a présenté les résultats intermédiaires des travaux de cette instance et les mesures concrètes qui, par la suite, ont constitué le premier paquet de réformes politiques, économiques et sociaux. Selon Tokayev, « ce travail donnera un élan puissant au renforcement de la démocratie, et accroîtra la confiance de la société envers les autorités. Notre expérience est hautement appréciée par les organisations internationales. Elle a généralement été reconnue comme un exemple de dialogue responsable et constructif. Le plus important est que le Conseil national est à la hauteur de la confiance publique. Il y a un autre aspect important. Nous construisons une nouvelle culture politique grâce à un dialogue constructif » [13].

Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, la troisième réunion du Conseil national de la confiance publique s'est tenue, le 22 mai 2020, en format de visioconférence. Elle était dédiée aux questions du développement du capital humain. En plus des initiatives du chef de l'État, les membres du CNCP ont présenté leurs propositions en matière de développement du secteur de l'éducation et du système de la santé.

Lors de la quatrième réunion du Conseil national de la confiance publique, qui s'est tenue en ligne le 22 octobre 2020, le chef de l'État a évoqué un vaste agenda, touchant aussi bien aux questions de la réforme du système de l'administration publique, de la gestion des problèmes sociaux et environnementaux, qu'à la protection des droits de l'enfant et la lutte contre la traite des êtres humains, etc. Les représentants des groupes de travail du CNCP ont également présenté des propositions concrètes portant sur les questions de modernisation politique, économique, sociale, spirituelle et culturelle.

En outre, des réunions individuelles du Président de la République du Kazakhstan avec 24 membres du CNCP ont eu lieu, en 2019-2020, dans les villes de Nur-Sultan et d'Almaty, pour discuter de diverses questions inscrites à l'ordre du jour de cette instance. Grâce à ces réunions, les membres du Conseil ont pu présenter plus en détail, leurs évaluations et propositions sur

les questions pertinentes du développement du Kazakhstan. Le Chef de l'État a, par la même, voulu souligner une fois de plus l'importance de cette instance, et recueillir de nouveaux arguments en faveur des mesures prises dans certains domaines.

Le CNCP est actuellement composé de 46 membres, dont la plupart travaillent dans cette instance depuis sa création. Ils représentent, en proportion différenciées, les autorités gouvernementales, les partis politiques, le secteur non gouvernemental, les défenseurs des droits de l'Homme, les médias, les milieux éducatifs et d'experts. Il est, en outre, non négligeable que pour de nombreux membres actuels et anciens du CNCP, leur participation aux travaux de cette instance soit devenue une sorte de tremplin dans le développement ultérieur de leur carrière professionnelle et politique.

Ainsi, le membre de la première composition du CNCP, l'entrepreneur IT Bagdat Moussine fut nommé, en 2020, conseiller numérisation et technologies innovantes du Président de la République du Kazakhstan, pour ensuite prendre la direction du Ministère du développement numérique, de l'innovation et de l'industrie aérospatiale de la République du Kazakhstan. À l'issue des élections législatives du 10 janvier 2021, 9 membres du CNCP sont devenus députés de la VIIème législature du Majilis du Parlement de la République du Kazakhstan. Y compris des experts bien connus tels que Berik Abdygaliouly, Kanat Nourov, Yerlan Saïrov et Aïdos Sarym, membre du groupe parlementaire du parti « Nour Otan ». Tout cela reflète, une fois de plus, le niveau d'efficacité du travail du Conseil et son influence dans la vie politique du Kazakhstan.

Dans l'ensemble, grâce au travail du CNCP, le discours sur la libéralisation politique, le dialogue de confiance entre le gouvernement et la société, le consensus civil général, comme conditions nécessaires à la mise en œuvre réussie de la modernisation politique et socio-économique, est durablement entré dans l'espace public. Son nom même évoque la problématique de la confiance entre les autorités et la société, et du resserrement de la distance entre eux. Un vaste dialogue public multilatéral, initié par le Président de la République du Kazakhstan Kassym-Jomart Tokayev au sein du CNCP, constitue un outil et une précondition, non seulement pour la modernisation politique et l'établissement d'institutions véritablement démocratiques, mais également pour des réformes sociales et économiques progressives fondées sur un consensus national [14].

3. Caractéristiques des réformes politiques

Faisant preuve d'intégrité et de cohérence dans les questions de réalisation des transformations politiques et socio-économiques pertinentes, annoncées en 2019, le Président de la République du Kazakhstan a commencé à les mettre en œuvre. Il est important de noter que ses décisions furent fondées sur les propositions des membres du Conseil national de la confiance

publique, ce qui contribue, en plus, au renforcement de l'autorité de cette instance en tant que générateur d'initiatives socialement significatives.

Par ailleurs, en 2020-2021, malgré le contexte actuel lié à la pandémie de COVID-19, le processus de réforme a non seulement été poursuivi, mais a également été complété par de nouvelles mesures reflétées dans le deuxième Discours sur l'état de la Nation et son Discours à l'ouverture de la première session de la VIIème législature du Parlement de la République du Kazakhstan.

Les réformes politiques sont réalisées par le biais des mesures constituant les **trois paquets** d'initiatives de Kassym-Jomart Tokayev. D'abord, le **premier paquet de réformes politiques**, annoncé par le chef de l'État le 20 décembre 2019, lors de la deuxième réunion du CNCP, a été pleinement réalisé. Cela s'est traduit par l'adoption des lois suivantes:

1. La loi de la République du Kazakhstan sur la procédure d'organisation et de conduite des rassemblements pacifiques du 25 mai 2020. Cette loi prévoit une procédure de notification s'agissant de l'organisation des rassemblements, remplaçant celle d'autorisation précédemment en vigueur. Y sont également clairement définis les formes de rassemblements pacifiques (réunion, rallye, manifestation, cortège, piquetage), ainsi que les droits et les obligations des organisateurs des rassemblements, de leurs participants et des représentants des médias. Les autorités locales sont chargées d'assister les organisateurs dans la conduite de rassemblements pacifiques.

Ainsi, ont été posées les bases juridiques visant à la formation d'une culture qualitativement nouvelle de relations entre la société et l'État, dans le cadre de l'exercice du droit constitutionnel des citoyens à la liberté de réunion pacifique.

Dans le cadre de cette loi, et malgré les restrictions toujours en vigueur dans le contexte de la pandémie, les rassemblements suivants ont été organisés en 2020, suivant la notification préalable des autorités locales : sur les questions d'amnistie de prêt et d'interdiction de location de terres par des étrangers (le 13 septembre); contre le Code de la santé et du système de la santé adopté le 7 juillet 2020 (le 18 septembre); en faveur des réformes politiques et de l'arrêt des persécutions politiques (le 31 octobre) - à Almaty; en faveur de la protection des animaux (le 10 octobre) et des réformes politiques (le 9 novembre) à Nur-Sultan.

2. La loi constitutionnelle de la République du Kazakhstan portant la révision de la loi constitutionnelle de la République du Kazakhstan du 25 mai 2020 sur les élections. La loi a introduit un quota de 30% pour les femmes et les jeunes sur les listes électorales des partis. La même révision a été apportée à la loi de la République du Kazakhstan sur les partis politiques.

Cette innovation a déjà été appliquée lors des élections législatives des députés du Majilis du Parlement de la République du Kazakhstan, ainsi que des maslikhats (*organes législatifs locaux*) de tous les niveaux, tenues le 10 janvier 2021. Les partis politiques ayant participé à ces élections avaient

présenté, entre le 10 novembre et le 4 décembre 2020, au total 8334 candidats dont 3721 (44,6%) femmes et jeunes de moins de 29 ans. Ainsi, le quota fut appliqué à 65,6% par le parti « Adal », à 59,8% par le « Parti populaire du Kazakhstan », à 53,4% par le parti patriotique démocratique du peuple « Aouyl », à 52,3% par le parti démocratique du Kazakhstan « Ak Jol », et à 40,5% par le parti « Nur Otan » [15].

3. La loi de la République du Kazakhstan portant la révision de la loi de la République du Kazakhstan sur les partis politiques du 25 mai 2020 prévoyant l'abaissement du seuil pour fonder un parti politique de 40 000 à 20 000 personnes.

4. Lois en date du 2 juin 2020 portant la révision de la loi constitutionnelle de la République du Kazakhstan sur le Parlement de la République du Kazakhstan et le statut de ses députés, et la loi de la République du Kazakhstan sur les comités et commissions du Parlement de la République du Kazakhstan.

À la suite de ces révisions, le concept de l'institution de l'opposition parlementaire, un des acteurs importants de la vie politique des pays développés, avait été, pour la première fois, incorporé dans la législation kazakhstanaise. De surcroît, les partis d'opposition représentés au Majilis du Parlement de la République du Kazakhstan, ont obtenu la garantie de prise de postes de président de l'une, et de secrétaires de deux commissions permanentes au sein des chambres parlementaires. Ils ont également obtenu le droit d'initier au cours d'une session des auditions parlementaires et déterminer l'ordre du jour des séances « Questions au Gouvernement » pas moins d'une ou deux fois, respectivement.

Lesdites innovations ont été appliquées suite aux élections législatives et à la formation, à base de leurs résultats, du corps de députés de la VIIème législature du Majilis du Parlement de la République du Kazakhstan. Le parti démocratique du Kazakhstan « Ak Jol » et le « Parti populaire du Kazakhstan », représentés à la chambre basse législative par 12 et 10 députés respectivement, se sont vu reconnaître le statut de l'opposition parlementaire. Des consultations en vue de former les commissions permanentes, et d'élire leurs présidents et secrétaires issus de l'opposition, se sont tenues le 14 janvier 2021 entre les chefs de groupes parlementaires des partis « Nur Otan » représentant la majorité parlementaire, « Ak Jol » et le « Parti populaire du Kazakhstan » [16]. Ainsi, le député du parti démocratique du Kazakhstan « Ak Jol » Yerlan Barlybayev avait été élu au poste de Président du Comité agriculture, tandis que le député du « Parti populaire du Kazakhstan » Alexandre Milyutine- au poste du Président du Comité écologie et ressources naturelles.

5. La loi de la République du Kazakhstan du 29 juin 2020 portant la révision de certains actes législatifs de la République du Kazakhstan afin d'améliorer la procédure d'exécution et la législation pénale.

Premièrement, la loi a dépénalisé la « Diffamation » prévue à l'article 130 du Code pénal de la République du Kazakhstan, en transférant cette infraction et sa sanction respective, dans le Code des infractions administratives de la République du Kazakhstan.

Deuxièmement, la loi a clarifié et assoupli l'article 174 du Code pénal de la République du Kazakhstan « Incitation à la haine sociale, ethnique, tribale, raciale, de classe ou religieuse », où le mot « attisement » a été remplacé par « incitation ». La sanction pour ce type d'infraction, prévoyant une peine de restriction ou de privation de liberté de deux à sept ans, a été complétée par une amende d'un montant de deux mille à sept mille ICM (*indice de calcul mensuel*).

6. La loi de la République du Kazakhstan du 2 janvier 2021 sur la ratification du Deuxième protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, visant à abolir la peine de mort. Le Kazakhstan a adhéré à cet instrument juridique international le 24 septembre 2020 via sa signature, au siège des Nations Unies, par le Représentant permanent de la République du Kazakhstan auprès de l'ONU Kaïrat Oumarov. Le Kazakhstan a, ainsi, officiellement aboli la peine de mort en tant que sanction pénale. Un moratoire sur son application avait déjà été en vigueur depuis 2003. Dans le même temps, le Kazakhstan a maintenu son droit d'appliquer la peine de mort, en temps de guerre, à l'encontre des personnes reconnues coupables d'avoir commis des crimes de caractère militaire d'une gravité extrême [17].

Le **deuxième paquet de réformes politiques** a été annoncé par le Président de la République dans son Discours sur l'état de la Nation intitulé « Le Kazakhstan dans une nouvelle réalité: il est temps d'agir ». Il comprend les mesures suivantes :

1. L'élaboration du nouveau Concept du développement de la gouvernance locale au Kazakhstan, suivi par une série de lois correspondantes. Il est prévu que les directives suivantes du Chef de l'État y soient reflétées :

- séparation graduelle des pouvoirs entre les autorités gouvernementales locales et les collectivités locales ;
- élargissement des droits de propriété, et augmentation des recettes fiscales des circonscriptions rurales, ce qui devrait constituer l'étape suivante du développement des « budgets de participation populaire » ;
- renforcement du contrôle sur les processus d'adoption des budgets locaux, y compris par une expertise publique des dépenses socialement importantes, prévues pour financer les initiatives sociales et d'infrastructure, par le biais, entre autres, des enquêtes en ligne ;
- renforcement des commissions de révision des Maslikhats ;
- renforcement du statut des rassemblements et réunions des communautés locales avec une prise en compte, par les Maslikhats des districts sur le

terrain lors de l'adoption des décisions concrètes, des opinions sur les sujets d'actualité exprimées lors de ces réunions.

2. L'organisation, en 2021, des élections directes des akims (maires) ruraux. À cet égard, un projet de loi constitutionnelle portant la révision de la loi constitutionnelle de la République du Kazakhstan sur les élections a été rédigé par les autorités compétentes. Selon les rédacteurs de cette loi, les élections directes des akims ruraux (des villages, comptés et districts) permettront d'accroître l'exercice actif, par les citoyens, de leurs droits constitutionnels, d'appliquer pleinement le concept d'« État à l'écoute », de mieux connaître les compétences et les qualités professionnelles des candidats à ces postes, et, contribueront, enfin, à la meilleure sensibilité des autorités locales envers les besoins et les problèmes de la population [18].

3. L'élaboration et l'adoption de la loi sur le contrôle public en République du Kazakhstan visant à garantir l'ouverture et la redevabilité envers la société des autorités de l'État et du secteur quasi public. Selon la ministre de l'Information et du Développement social Aïda Balayeva, le projet de loi prévoit notamment la mise en œuvre d'un contrôle public basé sur des principes tels que la priorité des droits de l'Homme et du citoyen, la transparence, la légalité, l'objectivité, la fiabilité des résultats, l'inadmissibilité d'entraver la mise en œuvre du contrôle public, etc. [19].

4. La création d'une seule institution légitime de pétitions en ligne permettant aux citoyens d'initier des réformes et des propositions.

5. L'adoption de nouvelles mesures en matière de protection des droits de l'Homme, y compris des mesures de protection des enfants contre le cyberharcèlement, et l'adhésion au Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant établissant une procédure de présentation de communications.

6. Le renforcement de la législation nationale en matière de lutte contre la torture, et sa mise en conformité avec les dispositions de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

7. L'amélioration de la pratique des autorités chargées de l'application de la loi des enquêtes préliminaires sur les infractions pénales liées à la traite des êtres humains [20].

Enfin, **le troisième paquet de réformes politiques** a été annoncé par Kassym-Jomart Tokayev le 15 janvier 2021, à l'ouverture de la première session de la VII^{ème} législature du Parlement de la République du Kazakhstan. Il contient les mesures suivantes :

1. Abaissement du seuil d'entrée des partis politiques au Majilis du Parlement de 7% à 5%.

2. Introduction de la case « Contre tous » dans les bulletins de vote pour les élections à tous les niveaux.

3. Introduction, après les élections des akims (maires) ruraux, de l'élection des akims (gouverneurs) des régions.

4. Adoption d'une loi distincte sur l'Ombudsman aux droits de l'Homme (Médiateur), définissant son statut, ses pouvoirs et rationalisant ses activités dans divers domaines.

5. Renforcement des effectifs de l'Ombudsman, y compris la création de ses bureaux régionaux.

6. Poursuite de l'amélioration du système de contrôle public.

7. Institutionnalisation des pétitions en ligne.

8. Introduction de « l'indice de développement de la jeunesse », qui pourrait servir de base à l'évaluation des activités des autorités exécutives locales dans la mise en œuvre de la politique de la jeunesse.

9. Élargissement des mesures visant à stimuler les activités caritatives, y compris l'octroi d'avantages fiscaux et autres aux entreprises et aux particuliers participant à des événements caritatifs et à des projets de volontariat [21].

En plus des mesures mises en œuvre et annoncées ci-dessus, d'autres mesures d'ordre politique et juridique ont également été prises pendant la présidence de Tokayev, celles exprimées par lui dans le cadre du CNCP ou lors de divers événements.

Tout d'abord, il convient de noter le Concept du développement de la société civile en République du Kazakhstan, approuvé par Décret du Président de la République du Kazakhstan du 27 août 2020. Il est axé sur la résolution des principales tâches suivantes :

- la création de conditions favorables au développement de la société civile et de ses institutions, y compris dans le domaine social et politique ;
- soutien et développement de l'engagement civique ;
- accroissement du niveau de participation des citoyens et des institutions de la société civile au processus décisionnel et à la gestion des affaires publiques ;
- renforcement de la capacité des institutions de la société civile ;
- participation de la société civile au processus de mise en œuvre des objectifs de développement durable des Nations unies au Kazakhstan [22].

La mise en œuvre de ce document aura lieu en 2020-2030 en deux étapes. Pour la première étape, de 2020 à 2025, le 29 décembre 2020, le gouvernement a approuvé un plan d'action pour la mise en œuvre du Concept pour le développement de la société civile en République du Kazakhstan, qui comprend 33 événements. On s'attend à ce que les résultats finaux du processus à l'examen soient une augmentation du nombre de citoyens participant aux travaux des institutions de la société civile et aux activités de volontariat, des organisations non gouvernementales actives et d'autres institutions de la société civile, des fonctions gouvernementales transférées secteur civil, et une augmentation de la contribution des institutions compétentes au développement socio-économique des pays, etc.

En outre, les éléments suivants ont également été adoptés :

1. La loi de la République du Kazakhstan portant la révision de certains actes législatifs de la République du Kazakhstan sur la lutte contre la légalisation (blanchiment) des revenus criminellement obtenus et le financement du terrorisme du 13 mai 2020. Cette loi prévoit l'atténuation des restrictions financières imposées aux personnes ayant effectué leur peine en vertu de l'article 174 du Code pénal de la République du Kazakhstan, et qui ont un avis favorable de la part des forces de l'ordre et des organes spéciaux.

2. La loi de la République du Kazakhstan portant la révision de certains actes législatifs de la République du Kazakhstan sur les activités des conseils du 3 janvier 2021. Elle prévoit notamment la création de conseils publics dans les institutions du secteur quasi public (holdings et entreprises nationales). Les pouvoirs des conseils publics ont également été élargis, notamment en ajoutant le droit d'audition des chefs des services répressifs de certaines unités administratives et territoriales sur les questions de l'état de droit et du respect des droits et libertés des citoyens.

3. La loi de la République du Kazakhstan portant la révision de certains actes législatifs de la République du Kazakhstan sur les questions de la circulation routière du 1^{er} février 2021. Elle exempte les conducteurs de véhicules de citoyens kazakhstaniens de l'obligation d'avoir le permis de conduire, le certificat d'immatriculation, la police d'assurance et le document concernant le passage du contrôle technique. Selon le Ministre de l'Intérieur Erlan Tourgoumbayev, la suppression de l'obligation des conducteurs de porter et de présenter ces documents est l'une des étapes visant au développement d'un « service » de police technologique moderne [23].

Il est à noter que la dernière des lois susmentionnées est devenue le 12^{ème} des actes juridiques de ce niveau, adoptés sur recommandation du Conseil national de la confiance publique. Actuellement, 7 autres projets de loi en sont à divers stades d'examen.

4. Modernisation du système d'administration publique

En tant que chef de l'État, Kassym-Jomart Tokayev accorde une attention prioritaire à l'amélioration du niveau d'efficacité et de la qualité du travail de l'État et de ses organes dans la gestion des affaires du pays et l'interaction avec les citoyens en tant que consommateurs à part entière des services publics. Il est révélateur à cet égard que, dans ses Discours sur l'état de la Nation, il a annoncé toutes les transformations politiques et institutionnelles dans le contexte du développement d'un État moderne efficace et de la création d'un nouveau modèle d'administration publique.

En 2019, dans le cadre de la modernisation du système d'administration publique, le Président a apporté des modifications à la structure du Gouvernement de la République et des organes de l'État qui lui sont responsables, notamment :

1. Réorganisation, le 13 juin 2019, de l'Agence des affaires de la fonction publique et de la lutte contre la corruption en l'Agence des affaires de la fonction publique et du Bureau national de la lutte contre la corruption (Service anti-corruption) en l'Agence de lutte contre la corruption (Anti-Corruption - Service de corruption). Anar Jaïlganova (précédemment, député du Majilis du Parlement de la République du Kazakhstan de la VI^{ème} législature) et Alik Shpekbaev ont été nommés à la présidence de ces agences. Cette décision était importante du point de vue de la distinction entre les activités de développement de la fonction publique et le contrôle du respect de la qualité de la prestation des services publics, d'une part, et les activités de lutte contre la corruption, d'autre part.

2. Création du Ministère du commerce et de l'intégration de la République du Kazakhstan le 17 juin 2019 chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique commerciale intérieure et extérieure, de l'intégration économique internationale, de la protection des consommateurs, de la réglementation technique, de la normalisation et de l'uniformité des mesures, coordination des activités dans le domaine de la promotion des exportations [24]. Cette décision visait notamment à renforcer les mécanismes de promotion des intérêts du Kazakhstan dans le cadre de sa participation à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et à l'Union économique eurasiennne (UEE). L'ancien Akim de la ville de Nur-Sultan Bakhyt Soultanov a été nommé Ministre du Commerce et de l'Intégration.

3. Création du Ministère de l'Écologie, de la Géologie et des Ressources naturelles de la République du Kazakhstan le 17 juin 2019. Les principales fonctions de cet institution consistent dans la mise en œuvre du leadership et la coordination des processus de gestion dans les domaines de la protection de l'environnement, le développement d'une « économie verte », la gestion des déchets, la protection, le contrôle et la supervision de l'utilisation rationnelle des ressources naturelles, l'état géologique étude du sous-sol, reproduction de la base de ressources minérales, utilisation et protection des ressources en eau, foresterie, faune et zones naturelles spécialement protégées [25]. L'ancien vice-ministre de l'Énergie, Magzoum Mirzagaliyev, a été nommé Ministre de l'Écologie, de la Géologie et des Ressources naturelles.

4. Transformation, le 17 juin 2019, du Ministère du Développement numérique, de l'Industrie de défense et aérospatiale de la République du Kazakhstan en Ministère du Développement numérique, de l'Innovation et de l'Industrie aérospatiale de la République du Kazakhstan avec le transfert de fonctions dans le domaine de la géodésie et la cartographie, l'innovation et le développement scientifique et technologique du pays [26]. Askar Joumagaliyev est resté à la direction de ce ministère.

5. Réorganisation, le 17 juin 2019, du Service de renseignement extérieur « Syrbar » en l'intégrant au sein du Comité de la Sécurité nationale de la République du Kazakhstan.

6. Création, le 22 juillet 2019, de l'institution républicaine de l'État « Service Central des Communications » (CCS) auprès de la présidence de la République du Kazakhstan. En effet, cette structure chargée d'assurer l'interaction entre les autorités publiques et les médias, a été transférée à la subordination du Chef de l'État, avec le retrait de la compétence du Ministère de l'Information et du Développement social de la République du Kazakhstan.

7. Création du Département chargé du contrôle de l'examen des appels de l'Administration du Président de la République du Kazakhstan, le 22 juillet 2019, avec la nomination d'Aïda Balayeva à sa tête, qui précédemment dirigeait le Département de la politique interne de l'Administration présidentielle. Dans le même temps, elle a également reçu le statut d'assistante du chef de l'État, ce qui renforce le niveau de travail avec les pétitions des citoyens. En fait, cette mesure a été prise dans l'intérêt de la mise en œuvre du futur concept d'« État à l'écoute ».

8. Création le 11 novembre 2019, grâce à la réorganisation de la Banque nationale de la République du Kazakhstan, de l'Agence pour la régulation et le développement du marché financier, destinée à assurer un niveau adéquat de protection des droits et intérêts légitimes des consommateurs de services, pour promouvoir la stabilité du système financier et le développement du marché financier, assurer la réglementation, le contrôle et la surveillance par l'État du marché financier et des organisations financières [27]. Madina Abylkassymova, qui précédemment était vice-présidente de la Banque nationale de la République du Kazakhstan, a été nommée au poste de Présidente de l'Agence.

Naturellement, le changement de direction du pays et le renouvellement du cours politique officiel ont influencé la demande de personnes ayant de nouvelles vues et approches pour accéder à divers postes de direction dans le système de pouvoir et d'administration de l'État au Kazakhstan. Dans un souci de renouvellement progressif du personnel d'encadrement, à l'initiative du chef de l'État, la formation d'une Réserve présidentielle de jeunesse sur une base compétitive avait été entamée. Les tâches pertinentes ont été confiées à la Commission nationale de la réserve du personnel des jeunes sous la présidence de la République du Kazakhstan, créée le 27 août 2019.

Les participants à cette réserve peuvent être des personnes de moins de 35 ans, avec une formation supérieure et une expérience professionnelle d'au moins 5 ans, postulant à des postes de direction vacants dans le système d'administration publique et le secteur quasi public. Sa sélection s'est déroulée en septembre-décembre 2019 en six étapes (admission des documents, test des capacités des candidats, vérification des tests, évaluation du potentiel des candidats, entretiens avec les membres de la commission d'experts et prise en compte des candidats au sein de la Commission Nationale de la réserve du personnel des jeunes sous le Président de la République du Kazakhstan).

Au départ, 13 212 citoyens ont exprimé leur intérêt à participer à la Réserve présidentielle du personnel des jeunes. Cependant, compte tenu des restrictions sur le nombre de participants et des résultats de leur réussite à chacune des étapes de sélection, au final, 300 personnes ont été inscrites dans la Réserve. Parmi eux, 106 sont des représentants du secteur privé, 98 sont des travailleurs du secteur quasi public et 96 sont des fonctionnaires. L'âge moyen des réservistes était de 31 ans [28].

Bien que l'inscription à la Réserve présidentielle du personnel des jeunes n'emmène pas automatiquement à la nomination à l'un des postes de l'Etat, le chef de l'État a chargé l'Agence des affaires de la fonction publique de faciliter l'emploi des réservistes de la première promotion. Ainsi, à la fin de 2020, 166 réservistes sur 300 étaient employés: 12 d'entre eux ont été nommés à des postes politiques, 1 - à un poste dans le corps A, 92 - dans le corps B, 3 - dans les forces de l'ordre, 58 - dans des organisations quasi-étatiques et autres [29].

Kassym-Jomart Tokayev: « Le processus de renouvellement est l'une des priorités de mon orientation politique interne. Le travail de formation de la réserve de personnel ne s'arrête pas là, il se poursuivra. Il inclura également d'autres jeunes motivés et dignes. Au cours de la période à venir, nous soutiendrons activement une nouvelle génération d'entrepreneurs, de scientifiques, de personnalités du secteur de la culture, d'innovateurs et autres jeunes talentueux prêts à bâtir un État prospère du 21^{ème} siècle. Nous avons besoin, dans divers domaines, d'une équipe de dirigeants d'une nouvelle formation qui n'a pas peur de prendre ses responsabilités et des décisions non standard et efficaces. Ce sont ces personnes qui sont aujourd'hui capables de produire des résultats dont notre pays a besoin » (citation du Discours prononcé lors de la rencontre avec les participants de la Réserve présidentielle du personnel des jeunes, le 15 janvier 2020).

Un nouveau bloc de transformations institutionnelles a été mis en œuvre en 2020, principalement en raison de la nécessité d'améliorer le système d'administration publique, en tenant compte des leçons de la pandémie.

Tout d'abord, dans l'intérêt du développement et de la mise en œuvre rapide des mesures anti-crise, un certain renforcement de la verticale présidentielle était nécessaire. À cet égard, le 16 mars 2020, le Président de la République du Kazakhstan a adopté le Décret sur les mesures visant à assurer la stabilité sociale et économique. Conformément à ce Décret, le Chef de l'État, en tant que plus haut fonctionnaire du pays, a élargi ses pouvoirs en termes de modification, si nécessaire, de la procédure de régulation dans le domaine socio-économique sur la fiscalité, la formation, la clarification et l'utilisation du budget de l'État, importation et exportation de certains biens, marchés

publics, fixation de tarifs et prix maximums pour les denrées alimentaires et autres biens, etc. [30].

D'autres mesures visant à moderniser le système d'administration publique ont été prises lors de l'élaboration du deuxième Discours sur l'état de la Nation, notamment :

1. Création, le 14 septembre 2020, du Conseil suprême pour les réformes auprès du Président de la République du Kazakhstan, composé de 10 personnes, dont le Premier ministre Askar Mamine, le président de la Banque nationale Erbolat Dossayev, conseiller hors cadres du Chef de l'État Suma Chakrabarti, etc. L'objectif principal de cet organe est d'examiner et de prendre des décisions sur la mise en œuvre de nouvelles réformes.

2. Création, le 9 septembre 2020, de l'Agence pour la planification stratégique et les réformes de la République du Kazakhstan, directement subordonnée et redevable au Président de la République du Kazakhstan. La mission de cette institution consiste à préparer des documents et des propositions afin de formuler des réformes et d'aider à leur mise en œuvre efficace, de mettre en œuvre la politique de l'État dans les domaines de la planification stratégique et de l'activité statistique de l'État, de participer à l'amélioration du système d'administration publique et du secteur quasi-public [31]. Kaïrat Kélimbétoï, Directeur du Centre financier international d'Astana, a été nommé Président de l'Agence.

3. Création, le 9 septembre 2020, du Ministère des Situations d'urgence de la République du Kazakhstan. Cette décision a été prise afin d'améliorer l'efficacité du Ministère de l'Intérieur de la République du Kazakhstan en le déchargeant des fonctions non essentielles. Le Ministère des Situations d'urgence reconstruit est habilité à s'occuper des questions de prévention et d'élimination des urgences de nature naturelle et humaine, de protection civile, de sécurité incendie, etc. Ancien vice-ministre des affaires intérieures, le général de division Youri Ilyin a été nommé Ministre des Situations d'urgence.

4. Création, le 9 septembre 2020, de l'Agence pour la protection et le développement de la concurrence de la République du Kazakhstan. La mission de cette Agence consiste à créer des conditions égales pour les entités du marché en protégeant et en développant la concurrence, en limitant les activités monopolistiques et en empêchant la concurrence déloyale [32]. Serik Joumangarin, ancien ministre de la concurrence et de la réglementation antimonopole de la Commission économique eurasiennne, a été nommé Président de l'agence.

5. Transformation le 5 octobre 2020 du Comité des statistiques du Ministère de l'économie nationale de la République du Kazakhstan en Bureau des statistiques nationales de l'Agence pour la planification stratégique et les réformes de la République du Kazakhstan.

6. Adoption de la loi constitutionnelle de la République du Kazakhstan du 30 décembre 2020 portant la révision de la loi constitutionnelle de la

République du Kazakhstan sur le Gouvernement de la République du Kazakhstan, qui abolit l'institution des secrétaires exécutifs des ministères. Cette mesure a été prise afin d'accroître la responsabilité des ministres pour les activités de l'organe qu'ils dirigent. En même temps, la solution des problèmes d'ordre administratif et personnel est confiée aux chefs de département des ministères.

7. Réduction de 25% du nombre de fonctionnaires. En application de cette instruction du chef de l'État, 10% des fonctionnaires ont été supprimés en 2020, principalement en raison de la réduction des postes vacants, des départs à la retraite des travailleurs et des changements d'emploi avec le départ de personnes vers le secteur privé ou d'autres organisations [33]. Pour les 15% de fonctionnaires restants à licencier, les décisions pertinentes seront prises en 2021.

8. L'introduction, à partir du 1^{er} juillet 2021, de l'échelle factorielle des rémunérations des fonctionnaires, qui vise à renforcer leur responsabilité et leur motivation.

En outre, le Président de la République du Kazakhstan a chargé de procéder à une autre sélection par concours pour la réserve présidentielle du personnel des jeunes en 2021, tout en réduisant le nombre de candidats sélectionnés, en tenant compte des besoins des organes de l'État [34]. Conformément à cette instruction, des préparatifs ont été faits pour la sélection à la Réserve présidentielle du personnel jeunesse 2.0.

Selon Anar Jaïlganova, présidente de l'Agence pour les affaires de la fonction publique, « *Notre objectif principal est de former une réserve de personnes guidées par les intérêts publics, et non personnels. Et concentrer notre sélection sur les leaders transformationnels. Ce sont des personnes qui ont les compétences nécessaires pour mettre en œuvre des réformes réussies* » [35]. L'admission au concours dans la Réserve présidentielle de la personne jeunesse 2.0 devrait commencer d'ici la fin du printemps 2021 sans aucune restriction quant au nombre de participants.

Le 26 janvier 2021, s'exprimant lors d'une réunion élargie du gouvernement, le chef de l'État a soulevé la question du renforcement de la lutte contre l'économie « parallèle », portant le niveau de cette dernière à 15% d'ici 2025 [36]. À cet égard, il a annoncé son intention de créer une agence de contrôle financier qui lui serait directement. Le décret correspondant a été adopté le 28 janvier de cette année. Les principales tâches de cette institution consistent dans la lutte contre la légalisation (blanchiment) des produits de la criminalité et le financement du terrorisme, la prévention, l'identification, la répression, la divulgation et les enquêtes sur les délits et délits économiques et financiers [37]. Janat Yelimanov, ancien président du Comité de contrôle financier du Ministère des finances de la République du Kazakhstan, a été nommé Président de l'Agence de contrôle financier.

Enfin, dans le cadre de la troisième réunion du Conseil suprême des réformes, tenue le 29 janvier 2021, le Président de la République du Kazakhstan a soulevé la question de l'élaboration :

1) du nouveau système de planification de l'État, conçu pour construire une architecture plus flexible des documents de programme, accroître l'interdépendance de la planification stratégique et budgétaire, établir clairement la responsabilité directe des dirigeants d'organes et d'institutions d'État pour la mise en œuvre des tâches assignées ;

2) du Concept de développement de l'Administration publique jusqu'en 2030, destiné à assurer le passage d'une orientation administrative et de contrôle à un modèle de service d'interaction entre l'État et la population, dans lequel la personne et son bien-être seront les valeurs principales. Le projet de ce document définit des approches pour accroître le professionnalisme de l'appareil d'État, sa responsabilité envers la société, améliorer la politique de régulation, accroître l'efficacité des services publics, optimiser le secteur quasi public, développer l'autonomie locale et etc. [38].

Kassym-Jomart Tokayev: « Le nouveau système de planification étatique doit être complètement libéré du dogmatisme et du formalisme. Le moins possible de beaux paroles, autant que possible de contenu substantiel. Il doit être absolument pragmatique afin de laisser une marge de manœuvre aux effectifs. Il est extrêmement important de ne pas surcharger les collaborateurs avec du travail supplémentaire, c'est-à-dire que la surchauffe du travail dans cette direction ne doit pas être autorisée, au détriment d'autres questions pratiques. Je voudrais souligner que le gouvernement devrait travailler en étroite coopération avec la communauté des experts et le public » (citation du discours prononcé lors de la deuxième réunion du Conseil suprême pour les réformes, le 9 décembre 2020).

5. Dimension socio-économique des réformes

Les mesures économiques et sociales mises en œuvre en 2019-2020 ou encore prévues en 2021 reposent sur les aspects conceptuels présentés ci-dessus. Dans le même temps, ils combinent à la fois l'accent mis sur le soutien des différentes couches et groupes de la société kazakhstanaise face à la pandémie et l'amélioration de la situation et des mécanismes de soutien dans les domaines pertinents. Ils ont surtout été reflétés dans les deux Discours du Président sur l'état de la Nation, ainsi que dans ses discours lors des réunions du Conseil national de la confiance publique.

5.1. Bloc économique de transformations

1. Instauration d'un moratoire sur la création de nouvelles entreprises publiques et entités du secteur quasi public afin de réduire la participation de

l'État aux activités entrepreneuriales et de créer les conditions du développement du secteur privé.

2. Exemption des très petites et petites entreprises du paiement des impôts et interdiction de leurs inspections par les agences gouvernementales compétentes pendant trois ans, à compter de 2020.

3. Report à 2023 de l'introduction du paiement obligatoire par les employeurs d'une cotisation de 5% à la Caisse unifiée de retraite.

4. Introduction généralisée des paiements sans espèces et le développement de systèmes de paiement non bancaires avec des règles appropriées [39]. Dans le même temps, le Président a interdit la mise en œuvre de l'initiative impopulaire du gouvernement dans la société concernant l'introduction de taxes sur les transferts d'argent des citoyens.

5. Instruction de saisir les terres agricoles inutilisées des propriétaires fonciers irresponsables (« latifundistes »). Dans le cadre de sa mise en œuvre, les mesures suivantes ont été prises :

- Adoption de la loi de la République du Kazakhstan portant la révision du Code de la République du Kazakhstan « Sur les impôts et autres paiements obligatoires au budget » (Code des impôts) et la loi de la République du Kazakhstan sur l'entrée en vigueur du Code de la République du Kazakhstan « Sur les impôts et autres paiements obligatoires au budget (Code des impôts) » en date du 10 décembre 2020. Il vise en particulier à augmenter le taux d'imposition de base de 10 à 20 fois afin de durcir les sanctions pour une utilisation irrationnelle des terres agricoles.

- Élaboration par le gouvernement du projet de loi de la République du Kazakhstan portant la révision de certains actes législatifs de la République du Kazakhstan sur l'amélioration du contrôle de l'État sur l'utilisation et la protection des terres. Le document prévoit la restitution des terres agricoles inutilisées en résiliant les contrats de location pertinents devant les tribunaux sur la base des données de système spatial d'observation à distance de la Terre (surveillance spatiale) et en réduisant les étapes des vérifications nécessaires et le délai de restitution de ces terres de deux ans à un an.

- Mise en œuvre en 2020 d'un projet pilote sur la surveillance spatiale des terres agricoles dans les régions d'Aqmola, de Qostanaï, du Kazakhstan oriental et de Manguistaou. Selon ses résultats, 8,3 millions d'hectares de terres inutilisées ont été identifiés, dont 7,6 millions d'hectares de pâturages, les 0,7 million d'hectares restants sont des terres arables. 4,2 millions d'hectares sont restitués à l'État. 4,8 millions d'hectares sont utilisées à des fins d'agriculture [40]. Sur la base de tout cela, le gouvernement a décidé de généraliser une surveillance spatiale à partir du 1^{er} janvier 2021.

6. Réduction de 40% du quota sur l'utilisation de main-d'œuvre étrangère. En 2020, ce quota était de 29292 emplois, contre 48700 emplois en 2019, soit 0,32% de l'effectif total au Kazakhstan.

7. Mener des inspections annuelles dans les entreprises qui attirent des travailleurs étrangers. À cet égard, des modifications appropriées ont été

apportées aux critères d'évaluation du degré de risque et aux listes de contrôle pour la conformité avec le Code du travail de la République du Kazakhstan. Sur cette base, au 1^{er} novembre 2020, les activités de 71 entreprises employant plus de 30 étrangers ont été contrôlées. En conséquence, 608 violations de la législation du travail et de la migration ont été révélées, 113 ordonnances ont été émises aux employeurs, 50 procédures administratives ont été engagées pour plus de 8,3 millions de tengues, 32 permis ont été révoqués et 2 travailleurs étrangers ont été expulsés du pays [41].

8. Développement par le Ministère des Finances et la Banque nationale du Registre unifié de la dette extérieure sous la forme d'une base de données numérique avec mise en ligne sur le site officiel du Ministère des Finances (<https://www.gov.kz/memleket/entities/minfin?lang=en>).

Ensuite, le Décret présidentiel en date du 14 septembre 2020 a validé le Plan national d'action pour la mise en œuvre du Discours sur l'état de la Nation du 1^{er} septembre 2020 « Le Kazakhstan dans une nouvelle réalité : le temps de l'action », dans lequel 42 des 149 mesures traitent des questions de développement économique. Parmi eux, on peut citer :

1. Élaboration et adoption de la loi sur la politique industrielle visant à définir les principes et les objectifs fondamentaux du développement manufacturier. Le 5 février 2021, le projet de loi a été soumis au Majilis du Parlement. L'accent est mis sur le développement du secteur manufacturier et sur la diversification des sources de croissance économique. Toutes les notions de base nécessaires à la gestion intégrale de la formulation et de la mise en œuvre des politiques industrielles et à l'appui et au développement efficaces de l'industrie dans le pays [42] sont également prévues.

2. Mise en place d'un nouvel outil de soutien aux investisseurs - un accord stratégique d'investissement qui prévoit des subventions en nature, des financements à des conditions privilégiées, des garanties partielles, des mécanismes complets de soutien à l'exportation, etc.

3. Élaboration et adoption d'une loi réglementant les achats du secteur quasi-étatique.

4. Élaboration d'un nouveau projet national de développement de l'industrie agroalimentaire jusqu'en 2026 qui prévoit la création d'au moins 7 écosystèmes de production et de transformation des matières premières agricoles autour de grands projets d'investissement, ainsi qu'un ensemble de mesures visant à encourager la coopération dans les zones rurales, la création de capitaux humains dans l'agriculture, etc.

5. Élaboration d'un nouveau cadre juridique pour les petites et moyennes entreprises visant à modifier la politique de réglementation, notamment en consolidant les principes de la prévalence du bon sens et du contenu sur des formes juridiques strictes et la présence d'une réglementation étatique afin de protéger la santé des citoyens et de l'environnement.

6. Mise en œuvre d'un programme d'accélération des exportations visant à soutenir les entreprises moyennes non axées sur les matières premières afin d'accroître l'accès aux marchés extérieurs.

7. Mesures visant à réorienter les liquidités excédentaires des banques de dépôts vers des prêts aux petites et moyennes entreprises et à mettre fin à la spéculation monétaire.

8. Audit du Code fiscal et des règlements relatifs à la réduction du nombre d'impôts et de paiements et examen de la différenciation des taux d'imposition pour diversifier l'économie et la reconstitution budgétaire.

9. Simplification radicale de l'exécution des obligations fiscales, notamment par le biais de la numérisation.

10. Amélioration de la fiscalité internationale pour renforcer le contrôle des sorties de capitaux et encourager les réinvestissements dans le pays, ainsi que renforcer les contrôles sur les prix de transfert et le retrait des capitaux.

En outre, par Décret du Président de la République du Kazakhstan du 14 septembre 2020, le plan d'action national a été approuvé pour la mise en œuvre du Discours sur l'état de la Nation en date du 1^{er} septembre 2020 « Le Kazakhstan dans une nouvelle réalité : il est temps d'agir », dans laquelle 42 des 149 mesures concernent des questions de développement économique. Parmi eux se trouvent :

1. Développement et adoption de la loi sur la politique industrielle destinée à déterminer les principes, buts et objectifs de base du développement de l'industrie manufacturière. Le 5 février 2021, ce projet de loi a été présenté au Majilis du Parlement. Il se concentre sur le développement de l'industrie manufacturière et la diversification des sources de croissance économique. Il fournit également tous les concepts de base nécessaires pour une réglementation complète de la formation et de la mise en œuvre de la politique industrielle et pour assurer un soutien et un développement efficaces de l'industrie dans le pays [42].

2. Introduction d'un nouvel outil pour soutenir les investisseurs - un accord d'investissement stratégique qui prévoit des subventions en nature, des financements concessionnels, des garanties partielles, des mécanismes de soutien à l'exportation à part entière, etc.

3. Élaboration et adoption d'une loi réglementant les marchés publics du secteur quasi public.

4. Développement d'un nouveau projet national de développement du complexe agro-industriel jusqu'en 2026, qui prévoit la formation d'au moins 7 écosystèmes pour la production et la transformation de matières premières agricoles autour de grands projets d'investissement, un paquet de mesures pour stimuler coopération en milieu rural, formation de capital humain dans l'agriculture, etc...

5. Élaboration d'un nouveau cadre réglementaire pour les petites et moyennes entreprises visant à modifier la politique de réglementation, notamment en consolidant les principes de la prévalence du bon sens et du

contenu sur des formes juridiques strictes et la présence d'une réglementation étatique afin de protéger la santé des citoyens et de l'environnement.

6. Mise en œuvre du programme d'accélération des exportations visant à soutenir les entreprises de taille moyenne hors ressources naturelles afin d'élargir leur accès aux marchés étrangers.

7. Prendre des mesures pour réorienter l'excès de liquidité des banques de second rang vers les prêts aux petites et moyennes entreprises et pour mettre fin à la spéculation sur les devises.

8. Réaliser un audit du Code des impôts et des règlements pour minimiser le nombre d'impôts et de paiements, ainsi qu'étudier la question de la différenciation des taux d'imposition pour diversifier l'économie et reconstituer le budget.

9. Simplification cardinale du respect des obligations fiscales, y compris par la numérisation.

10. Amélioration de la fiscalité internationale pour renforcer le contrôle du retrait des capitaux du pays et stimuler le réinvestissement des bénéfiques dans le pays, ainsi que renforcer les mesures de contrôle des prix de transfert et du retrait des capitaux du pays.

11. Introduction d'un « budget élargi » couvrant les activités des fonds hors budget, y compris la Caisse nationale d'assurance sociale, la Caisse sociale d'assurance maladie et la Caisse unifiée de retraite.

12. Prendre des mesures pour améliorer la réglementation des activités des bourses de marchandises, y compris celles qui visent à assurer l'égalité d'accès aux criées pour les courtiers et les fournisseurs.

13. Formation d'un mécanisme législatif pour la réglementation par l'État des activités des opérateurs publics et privés autorisés à mettre en œuvre certaines fonctions économiques et la fourniture de services en monopole.

14. Réduction des coûts improductifs et des filiales excessives dans le secteur quasi public.

15. Création d'une institution de développement unique par la fusion de HNM Baiterek JSC et HNM KazAgro JSC avec une double réduction du nombre de sociétés en portefeuille et avec un ajustement approprié du nombre d'employés [43].

Kassym-Jomart Tokayev : « Créer une économie technologique réellement diversifiée c'est non seulement une nécessité pour nous, cette voie n'a pas d'alternative. Dans le même temps, l'économie doit s'efforcer d'améliorer le bien-être de la population. Il faut répondre à la demande croissante du public pour une répartition équitable des bénéfices de la croissance du revenu national, pour des « ascenseurs » sociaux efficaces... les gens ne se contenteront pas d'une croissance abstraite du PIB, ils ont besoin d'emplois permanents, de bonnes routes, d'hôpitaux et d'écoles, et d'une alimentation de

qualité. Les réformes économiques ne sont justifiées et soutenues que lorsqu'elles permettent d'augmenter les revenus des personnes et d'assurer un niveau de vie plus élevé. Nous devons tous nous en souvenir » (citation du Discours sur l'état de la Nation « Le Kazakhstan dans une nouvelle réalité: le temps de l'action », le 1^{er} septembre 2020)

5.2 Bloc social des transformations

• Dans le domaine de la protection sociale de la population :

1. Adoption du Décret sur les mesures visant à réduire le fardeau de la dette des citoyens de la République du Kazakhstan du 26 juin 2019, selon lequel le gouvernement et la Banque nationale ont été chargés de rembourser les dettes d'emprunt des citoyens à faible revenu dans les banques de dépôts et les organismes de microfinancement. Cette dernière catégorie comprend 629 000 personnes, dont les familles nombreuses, les familles avec des enfants handicapés ou qui ont perdu le seul soutien de famille, ainsi que les enfants orphelins [44].

2. Ordonnance pour étudier la question de l'utilisation ciblée d'une partie de leur épargne-pension par les salariés pour acheter un logement, payer une formation, etc. Dans le cadre de son exécution, la loi de la République du Kazakhstan « sur les modifications et les dispositifs à certains actes législatifs de la République du Kazakhstan sur les questions de la reprise de la croissance économique » en date du 2 janvier 2021 a été adoptée. Selon le Chef de l'État, en 2021, ce droit pourra être utilisé par 700 000 déposants de la Caisse unifiée de retraite [45].

3. Adoption de la loi de la République du Kazakhstan portant la révision de certains actes législatifs de la République du Kazakhstan sur les questions de l'assurance sociale obligatoire, de la sécurité sociale et du partenariat public-privé dans le domaine des soins de santé du 26 décembre 2019. Il vise notamment à renforcer les mesures de protection sociale des personnes handicapées et des familles nombreuses.

4. Présentation en avril 2020 au Majilis du Parlement de la République du Kazakhstan à l'initiative de certains députés du projet de loi portant la révision de certains actes législatifs de la République du Kazakhstan sur la protection des droits de l'enfant. En particulier, un amendement à la loi sur le logement est proposé afin d'exclure l'application de la norme sur l'obligation de la résidence permanente d'au moins trois ans dans la capitale ou dans les villes d'importance nationale aux orphelins et aux enfants laissés sans soins parentaux pour les ajouter dans la liste d'attente pour le logement.

5. Élaboration par le Ministère du Travail et de la Protection sociale de la République du Kazakhstan du projet de loi sur les amendements et les dispositions à certains actes législatifs de la République du Kazakhstan sur la protection sociale de certaines catégories de citoyens visant à renforcer les mesures de soutien aux personnes handicapées.

6. Création de 12 centres de réhabilitation sociale pour les personnes handicapées par le placement de l'ordre social public et l'utilisation de mécanismes de partenariat public-privé [46].

7. Développement du concept de Code social (Code de la sécurité sociale).

8. Introduction de mécanismes de subvention des loyers avec réorientation d'une partie des fonds prévus pour la construction de logements locatifs dans les régions (avec une couverture d'au moins 100 000 familles) par le biais de la « Otbasy bank », créée sur la base de la « Zhilstroysberbank », ainsi que la subvention des coûts des employeurs dans la construction de logements locatifs dans les zones rurales.

9. Intensification des travaux visant à assurer l'infrastructure des parcelles foncières pour la construction de logements individuels, notamment par le biais de partenariats public-privé [47].

• **Dans le secteur de santé :**

1. Ordonnance de créer un espace de santé numérique unique avec l'inclusion de 90% des organisations médicales et la mise en place de passeports de santé électroniques.

2. Approbation de l'arrêté du Premier ministre de la République du Kazakhstan n°132-p en date du 06 octobre 2020 du Plan de développement de l'industrie pharmaceutique et médicale pour 2020-2025. La mise en œuvre de ce plan vise à assurer une augmentation de la part des producteurs nationaux sur le marché intérieur du Kazakhstan pour les médicaments essentiels de 39% à 50%.

3. Élaboration d'un projet de concept de la loi de la République du Kazakhstan sur la biosécurité de la République du Kazakhstan. [48].

4. Lancement à partir de 2021 d'un programme spécial « Ansaghan sabi » (enfant désiré) avec la mise à disposition de 7000 quotas pour la fécondation in vitro (FIV).

5. Faire en sorte que d'ici 2023, le niveau des salaires des travailleurs de la santé soit deux fois plus élevé que le salaire moyen dans l'économie.

6. Déterminer la liste des médicaments et des dispositifs médicaux de base qui devraient être produits au Kazakhstan et prendre les mesures appropriées pour atteindre cet objectif.

7. Révision cardinale des approches de l'organisation des soins de santé primaires en vue d'une plus grande mobilité et accessibilité à un large éventail de la population, y compris celle vivant dans les zones rurales.

8. Prendre des mesures pour renforcer la médecine des transports afin de desservir les régions éloignées.

9. Fourniture dans un délai de 3 ans de toutes les aides et des installations satellites avec des postes des aide-médecins et des sages-femmes et des cliniques ambulatoires.

10. Établissement d'une prévision à long terme sur dix ans pour la fourniture de personnel aux institutions médicales, y compris dans des

domaines tels que l'épidémiologie, les maladies infectieuses, les soins intensifs, la pneumologie, la cardiologie [49].

- **Dans le domaine de l'éducation :**

1. Augmenter le niveau des salaires des enseignants. Le 16 août 2019, le Chef de l'État, participant à la conférence annuelle des enseignants du mois d'août, a ordonné de doubler les salaires des enseignants de l'école secondaire [50]. Et dans son deuxième discours, il a annoncé une décision d'augmenter les salaires de tout le personnel enseignant de 25% à partir de janvier 2021, avec une allocation supplémentaire de 1,2 billion de tengué au cours des trois prochaines années à cette fin.

2. L'introduction d'un examen spécial sur la résolution de certaines situations pédagogiques pour déterminer l'aptitude des candidats à la profession d'enseignant afin de relever les exigences de cette profession. Cela permettra d'identifier chez ces personnes la capacité de la prise de contact avec les enfants, le niveau d'humanisme, de patience, d'équité, d'attention, y compris à l'égard des enfants ayant des besoins éducatifs spéciaux.

3. Augmentation de l'allocation pour les futurs enseignants de 26 000 à 42 000 tengué, et pour les doctorants - de 102 498 à 150 000 tengué à partir du 1^{er} septembre 2020.

4. Augmenter la prise en charge des bourses pour l'enseignement supérieur et postuniversitaire afin d'augmenter les salaires des professeurs d'université.

5. Élaboration par le Ministère de l'éducation et des sciences de la République du Kazakhstan d'un projet de plan pour le passage progressif des manuels scolaires aux éditions pédagogiques numériques.

6. Modifications de l'arrêté du Ministère de l'éducation et des sciences de la République du Kazakhstan n°344 en date du 24 juillet 2012 « Sur l'approbation de l'organisation du travail pour la préparation, l'examen, l'approbation et le suivi, la publication des manuels scolaires, du matériel didactique et des kits pédagogiques » en termes de renforcement des exigences de qualité pour l'examen et l'approbation scientifiques et pédagogiques.

7. Élaboration de la question de la mise en œuvre de l'autonomie académique dans les organisations d'enseignement technique et professionnel, y compris le développement de programmes éducatifs et l'introduction de la technologie des crédits [51].

8. Mise à disposition d'une plate-forme unique d'éducation en ligne intégrée, comportant un ensemble de toutes les fonctions nécessaires à un processus d'apprentissage complet.

9. Élaboration de mesures systémiques visant à créer l'égalité des chances pour les enfants de recevoir une éducation de qualité, indépendamment de leur lieu de résidence et de leur langue d'enseignement.

10. Développement de mesures de soutien aux écoles d'enseignement général afin de combler le fossé entre les zones urbaines et rurales dans le domaine de l'éducation.

11. Développement du concept d'apprentissage tout au long de la vie (formation continue) visant à améliorer l'alphabétisation des citoyens, leurs compétences numériques, l'introduction active d'options alternatives pour l'éducation non formelle, la reconnaissance des résultats de l'apprentissage indépendant, la certification des compétences professionnelles, etc.

12. Ouverture de sections sportives et reprise des « ateliers d'enfants » dans toutes les régions, les villes d'importance nationale et la capitale, les grands centres de district.

13. Élaboration de la question de l'acceptation du « patronage » de la part des grandes entreprises sur les universités régionales en ce qui concerne leur activité scientifique.

14. Attribution de 500 bourses à des scientifiques pour des stages dans les principaux centres scientifiques du monde, ainsi que l'octroi de 1000 bourses aux jeunes scientifiques dans le cadre du projet « Jas ghalym » (jeune scientifique) [52].

Kassym-Jomart Tokayev : « Tous les enfants, quel que soit leur lieu de résidence ou leur statut social, devraient avoir accès à une éducation de qualité. Je dois dire que dans un certain nombre de pays, des tendances similaires, c'est-à-dire le fossé en matière d'éducation entre les populations urbaines et rurales, existent. Ici, bien sûr, nous devons voir la situation de manière absolument sobre et réaliste, mais nous ne devons pas non plus la dramatiser. Nous devons prendre des mesures. Nous devons doter les petites écoles rurales de personnel enseignant qualifié pour réduire l'écart... Un autre facteur qui a un impact direct sur la qualité de l'enseignement est le statut et le professionnalisme des enseignants. Je soutiens l'idée selon laquelle nous devrions soutenir le statut de nos enseignants de toutes les manières possibles à partir de la position de l'État, pour en faire des personnes très célèbres, respectées dans notre société » (extrait du Discours prononcé lors de la troisième réunion du Conseil national de la confiance publique, le 27 mai 2020).

6. Résultats intermédiaires et perspectives possibles

Malgré sa première mise à l'épreuve par des processus de passage du pouvoir et la pandémie du coronavirus COVID-19, la République du Kazakhstan dirigée par Kassym-Jomart Tokayev, deuxième Président de la République traverse une étape assez intéressante de son développement qui combine des phases d'évolution, de réforme (redémarrage) et de réponse à la crise.

Grâce à sa solide expérience depuis 1993 dans divers postes exigeant

des compétences de gestion du système de pouvoir et d'administration de l'État du Kazakhstan, Kassym-Jomart Tokayev a assez rapidement maîtrisé les méthodes et les mécanismes de son poste de président du pays. De surcroît, il démontre sa capacité à réagir en temps voulu aux divers événements et séquences, et ainsi son aptitude à prendre des décisions rapides, réfléchies et adéquates.

La présidence de la République dans les conditions de la pandémie a été un test à grande échelle pour le Chef de l'État. La décision d'instaurer l'état d'urgence sur l'ensemble du territoire de la République, qui a été en vigueur pendant 56 jours (du 16 mars au 11 mai 2020), est sans précédent dans l'histoire de la souveraineté du Kazakhstan. Il s'agissait d'une mesure contraignante mais nécessaire pour freiner la propagation de l'infection et pour prévenir le basculement de la situation du pays vers une détérioration du bien-être social d'une certaine partie de la population.

En 2020, les dirigeants du Kazakhstan ont entrepris un vaste travail anticrise, qui a été soutenu par la mobilisation de toutes les ressources gouvernementales et d'une partie importante des ressources non gouvernementales du pays. Cela a permis de stabiliser progressivement la situation économique et sociale et de prévenir le transfert des conséquences négatives de la pandémie sur un plan politique. Une série de mesures adoptées pour fournir des aides d'État aux citoyens de diverses classes sociales et aux entreprises privées, ont contribué de manière significative dans ce but.

Parallèlement, Kassym-Jomart Tokayev a réussi à assurer la continuité de la mise en œuvre de son programme politique orienté vers de nouvelles transformations politico-administratives et socio-économiques. Compte tenu de son programme électoral « Bien-être pour tous ! Continuité, Justice et Progrès », les propositions reçues en 2019 dans le cadre de l'action nationale « Birgué » (Ensemble) et le plan d'action pour la mise en œuvre du total des 251 mesures présentées au peuple du Kazakhstan lors du deuxième discours du chef de l'État le 1er septembre 2020 : « Le Kazakhstan dans la nouvelle réalité : le temps de l'action ».

Dans un premier temps, en application de ses directives, 9 lois et 1 projet de loi ont été adoptés concernant des mesures à caractère politique et juridique. Ainsi, un premier groupe de réformes politiques annoncées dans le cadre du Conseil national de la confiance publique sous la direction du Président de la République du Kazakhstan a été pleinement réalisé.

Créé et dirigé par Kassym-Jomart Tokayev, le Conseil national de la confiance publique, dont les membres reflètent différents points de vue, idées, positions et intérêts sociaux et politiques, est aujourd'hui une ressource politique essentielle pour soutenir le nouveau cap officiel. La particularité du CNCP est qu'il s'agit d'un mécanisme de dialogue non seulement entre le gouvernement et la société, mais aussi entre les différentes classes sociales de la société elle-même. Par ailleurs, cet organisme aide le Chef de l'État à se

positionner en tant que représentant non pas des intérêts étroits d'un parti ou d'un groupe, mais des intérêts nationaux, des intérêts de l'ensemble de la société kazakhe dans toute sa diversité.

Préconisant par principe l'amélioration du système de pouvoir et d'administration de l'État et l'amélioration de l'action de ses organismes et de leurs fonctionnaires, ainsi que l'élargissement du rôle du parlement dans le processus de prise de décisions de l'État et l'accroissement de la responsabilité du gouvernement envers le parlement et la société, K.-J. Tokayev renforce en même temps volontairement la verticale présidentielle. La création de six agences qui lui sont subordonnées et lui rendent des comptes personnellement en est une illustration. Par ailleurs, ses décisions pertinentes sont un révélateur de son implication personnelle dans la situation dans le pays en général et dans certains domaines en particulier. Cette tendance est également confirmée par les interventions personnelles assidues du chef de l'État face aux diverses situations critiques du pays, en particulier dans le contexte de la pandémie.

L'article du programme du président de la République du Kazakhstan Kassym-Jomart Tokayev « L'indépendance avant tout », publié le 5 janvier 2021, démontre non seulement son engagement envers toutes les décisions et les points de vue qu'il a annoncés précédemment, mais aussi sa volonté de poursuivre sa réforme des domaines clés de la vie de la société kazakhe et de ceux de l'État du Kazakhstan, par un ensemble accru de transformations pertinentes. Ainsi, le chef de l'État souligne que le pouvoir doit toujours se sentir responsable devant le peuple. À cet égard, sa déclaration sur son intention de passer de l'élection d'akims (maires) ruraux à une élection d'akims (gouverneurs) régionaux est significative. Dans le même temps, après avoir évalué les résultats fondamentaux des trois dernières décennies de développement souverain du Kazakhstan, K.-J. Tokayev a défini les priorités de développement pour la période à venir. Il a défini la transformation vers une société juste et un État efficace comme l'objectif principal de la quatrième décennie d'indépendance (53).

Grâce à ses principes et à ses actions, Kassym-Jomart Tokayev gagne de plus en plus d'autorité parmi ses concitoyens. La popularité plutôt élevée du chef de l'État, révélées par certaines enquêtes sociologiques, est révélatrice à cet égard.

En particulier, selon les résultats d'une enquête sociologique menée par l'Institut pour l'intégration eurasienne à l'automne 2019, K.-J. Tokayev jouit d'un niveau élevé de confiance (74,9%) et de soutien direct (70,3%) au sein de la population du Kazakhstan en sa qualité de président du pays. En outre, plus de 70% des personnes interrogées estiment que les initiatives présidentielles peuvent contribuer à l'accroissement du bien-être de la population et au développement du pays [54].

Dans le classement trimestriel des élites managériales du Kazakhstan, compilé par le Centre d'études sociales et politiques « Stratégie », K.-J.

Tokayev a régulièrement occupé la première position dans tous les principaux indicateurs (crédibilité, efficacité, perspective) depuis 2019. En particulier, du deuxième trimestre 2019 au deuxième trimestre 2020, sa note globale est passée de 5,4 à 5,13 points. Et au quatrième trimestre, la note du chef de l'État était de 5,26 points [55]. Ce sont très probablement les résultats de ses actions de l'époque qui ont influencé ces évaluations.

Selon les résultats de l'étude « Monitoring of Corruption in Kazakhstan for 2020 » menée par la fondation publique « Transparency Kazakhstan », le Président de la République du Kazakhstan est à la tête des cinq institutions officielles qui méritent la plus grande confiance de la population, avec un indicateur de 70%. De plus, par rapport aux résultats d'une étude similaire réalisée en 2019, sa cote de confiance a augmenté de 9% [56]. Il est important de noter que toutes les études considérées ont été réalisées par des structures non gouvernementales.

En général, tous les résultats obtenus jusqu'à présent dans le développement politique et socio-économique du Kazakhstan depuis la direction de Kassym-Jomart Tokayev semblent être une bonne base pour la poursuite de la mise en œuvre effective de son programme politique officiel. La réalisation des actions pertinentes est facilitée par le fait que le pouvoir ait pu stabiliser la situation du pays pendant la pandémie et qu'il combine de manière optimale les mesures de gestion de crise et celles de réforme du système.

Sources utilisées

1. Programme électoral de Kassym-Jomart Kemelevich Tokayev, candidat à la présidence de la République du Kazakhstan « *Bien-être pour tous ! Continuité. Justice. Progrès* » // Site officiel du parti « Nour Otan » (<https://nurotan.kz/election-toqaev?lang=ru>).
2. Décret du Président de la République du Kazakhstan du 19 juin 2019 №27 « Concernant les mesures de mise en œuvre du programme électoral du Président de la République « *Bien-être pour tous ! Continuité. Justice. Progrès* » et les propositions reçues dans le cadre de l'action nationale « Birgué » // Système d'information et juridique « Adilet » (<http://adilet.zan.kz/rus/docs/U190000027U>).
3. Programme pré-électoral du candidat à la présidence de la République du Kazakhstan Tokayev Kassym-Jomart Kemelevich « *Bien-être pour tous ! Continuité. Justice. Progrès* » // Site officiel du parti « Nour Otan » (<https://nurotan.kz/election-toqaev?lang=ru>).
4. Zhulmukhametova J., Adilbekov D. Première réunion du Conseil national de la confiance publique. Comment c'était // « Informburo.kz », 06.09.2019 (<https://informburo.kz/novosti/pervoe-zasedanie-nacionalnogo-soveta-obshchestvennogo-doveriya-tekstovaya-translyaciya.html>).
5. Discours du Chef de l'Etat K.-J. Tokayev lors de la deuxième réunion du Conseil national de la confiance publique (20.12.2019) // Site officiel de l'Ambassade de la République du Kazakhstan en République d'Autriche (<https://www.gov.kz/memleket/entities/mfavienna/press/news/details/42387?lang=ru>).
6. Discours du chef de l'Etat Kassym-Jomart Tokayev sur l'état de Nation (02.09.2019) // Site officiel du Président de la République du Kazakhstan (http://www.akorda.kz/ru/addresses/addresses_of_president/poslanie-glavy-gosudarstva-kasym-zhomarta-tokaeva-narodu-kazahstana).
7. Discours du chef de l'Etat Kassym-Jomart Tokayev sur l'état de Nation (01.09.2020) // Site officiel du Président de la République du Kazakhstan (http://www.akorda.kz/ru/addresses/addresses_of_president/poslanie-glavy-gosudarstva-kasym-zhomarta-tokaeva-narodu-kazahstana-1-sentyabrya-2020-g).
8. Ibidem.
9. Discours du Chef de l'Etat Kassym-Jomart Tokayev à l'ouverture de la première session du Parlement de la République du Kazakhstan de la VII^{ème} législature (15.01.2021) // Site officiel du Président de la République du Kazakhstan (http://www.akorda.kz/ru/speeches/internal_political_affairs/in_speeches_and_addresses/vystuplenie-glavy-gosudarstva-kasym-zhomarta-tokaeva-na-otkrytii-pervoi-sessii-parlamenta-respubliki-kazahstan-vii-sozyva).
10. Mager Y., Mukanova A., Prilepskaya A. « *Vers une nouvelle qualité de capital humain* » // « Kazakhstanskaya Pravda », 28.05.2020

<https://www.kazpravda.kz/articles/view/k-novomu-kachestvu-chelovecheskogo-kapitala1>).

11. Discours du Chef de l'Etat Kassym-Jomart Tokayev sur l'état de Nation (01.09.2020) // Site officiel du Président de la République du Kazakhstan

http://www.akorda.kz/ru/addresses/addresses_of_president/poslanie-glavy-gosudarstva-kasym-zhomarta-tokaeva-narodu-kazahstana-1-sentyabrya-2020-g).

12. Décret du Président de la République du Kazakhstan du 17 juillet 2019 № 63 « *Approbation du statut et de la composition du Conseil national de la confiance du public auprès du Président de la République du Kazakhstan* » // Système d'information et juridique « Adilet »

<http://adilet.zan.kz/rus/docs/U190000063U>).

13. Deuxième réunion du CNCP // Site officiel du Conseil national de la confiance publique auprès du Président de la République du Kazakhstan <https://ulttyq-kenes.kz/ru/counsels/Второе%20заседание%20НСОД>).

14. ULTTYQ KEÑES : Chronique. Caractéristiques. Résultats / Edité par Shaukenova Z.K. - Nur-Sultan : Institut du Kazakhstan pour les études stratégiques sous la direction du Président de la République du Kazakhstan, 2020. - p. 9, 13.

15. Réunion de la Commission électorale centrale sur les résultats de la nomination et de l'enregistrement des listes de partis des candidats aux postes de députés des Maslikhats de la République du Kazakhstan (11.12.2020) // Site web officiel de la Commission électorale centrale de la République du Kazakhstan

<https://www.election.gov.kz/rus/news/releases/index.php?ID=5954>).

16. Consultations de la majorité parlementaire et de l'opposition parlementaire au Majilis (14.01.2021) // Site officiel du Majilis du Parlement de la République du Kazakhstan

<http://www.parlam.kz/ru/mazhilis/news-details/id48372/1/1?fbclid=IwAR2ZOblhShtT1kilvBOHPYxKFBXMNUy kz sFFKZpfUWBWZyuPLN0HTRrBy8s#>).

17. « *La peine de mort au Kazakhstan ne sera maintenue qu'en temps de guerre* » // Forbes.kz, 23.12.2020

https://forbes.kz/process/smertnaya_kazn_v_kazahstane_ostanetsya_tolko_v_voennoe_vremya/).

18. Présentation des projets d'amendements à la législation constitutionnelle de la République du Kazakhstan concernant les élections des akims // « KazTAG », 20.10.2020

<https://kaztag.kz/ru/news-of-the-day/predstavlen-proekt-popravok-v-konstitutsionnoe-zakonodatelstvo-rk-po-vyboram-akimov>).

19. Discussion de Turysbekov E. et Aida Balayeva sur la loi « *Sur le contrôle public de la République du Kazakhstan* » avec des militants publics d'Almaty // « Kazinform », 15.10.2020

- (https://www.inform.kz/ru/aida-balaeva-obsudila-zakon-ob-obschestvennom-kontrol-rk-s-obschestvennikami-almaty_a3706822).
20. Discours du chef de l'État Kassym-Jomart Tokayev sur l'état de Nation (01.09.2020) // Site officiel du Président de la République du Kazakhstan (http://www.akorda.kz/ru/addresses/addresses_of_president/poslanie-glavy-gosudarstva-kasym-zhomarta-tokaeva-narodu-kazahstana-1-sentyabrya-2020-g).
21. Discours du Chef de l'Etat Kassym-Jomart Tokayev à l'ouverture de la première session du Parlement de la République du Kazakhstan de la VII^{ème} législature (15.01.2021) // Site officiel du Président de la République du Kazakhstan (http://www.akorda.kz/ru/speeches/internal_political_affairs/in_speeches_and_addresses/vystuplenie-glavy-gosudarstva-kasym-zhomarta-tokaeva-na-otkrytii-pervoi-sessii-parlamenta-respubliki-kazahstan-vii-sozyva).
22. Décret du Président de la République du Kazakhstan du 27 août 2020 №390 « *Approbation du concept de développement de la société civile en République du Kazakhstan* » // Système d'information juridique « Adilet » (<http://adilet.zan.kz/rus/docs/U2000000390>).
23. « *Les résidents du Kazakhstan ne pourront plus porter leur licence et leurs passeports techniques à partir du 13 février* » // Kazinform, 05.02.2021 (https://www.inform.kz/ru/kazahstancy-smogut-ne-vozit-s-soboy-prava-i-tehpasporta-s-13-fevralya_a3749634).
24. Décret du Président de la République du Kazakhstan du 17 juin 2019 №17 « *Sur les mesures visant à améliorer le système d'administration publique de la République du Kazakhstan* » // Système d'information et juridique « Adilet » (<http://adilet.zan.kz/rus/docs/U190000017U>).
25. Résolution №479 du gouvernement de la République du Kazakhstan en date du 5 juillet 2019 « *Sur les mesures d'application du décret du Président de la République du Kazakhstan* » en date du 17 juin 2019, №17 « *Sur les mesures visant à améliorer le système d'administration publique de la République du Kazakhstan* » // Système d'information juridique « Adilet » (<http://adilet.zan.kz/rus/docs/P1900000479#z2>).
26. Décret du Président de la République du Kazakhstan du 17 juin 2019 №24 « *Sur les mesures pour l'amélioration du système d'administration publique de la République du Kazakhstan* » // Système d'information juridique « Adilet » (<http://adilet.zan.kz/rus/docs/U190000024U>).
27. Décret du Président de la République du Kazakhstan du 11 novembre 2019 №203 « *Sur l'amélioration du système d'administration publique de la République du Kazakhstan* » // Système d'information et juridique « Adilet » (<http://adilet.zan.kz/rus/docs/U1900000203>).
28. Baigarin M. « *L'âge moyen des personnes admises au Réservoir des cadres présidentiels de la jeunesse est de 31 ans* » // Kazinform, 25.12.2019

https://www.inform.kz/ru/sredniy-voznost-prinyatiy-v-prezidentskiy-molodezhnyy-kadrovyy-rezerv-sostavlyayet-31-god_a3598229).

29. Ilyasov R. « *Le réservoir des cadres présidentiels 2.0: comment la sélection s'est endurcie* » // Tengrinews.kz, 09.12.2020

https://tengrinews.kz/kazakhstan_news/kadrovyy-rezerv-prezidenta-20-kak-ujestochili-otbor-422425/).

30. Décret du Président de la République du Kazakhstan du 16 mars 2020 №286 « *Sur les mesures visant à assurer la stabilité socio-économique* » // Système d'information juridique « Adilet »

<http://adilet.zan.kz/rus/docs/U2000000286>).

31. Décret du Président de la République du Kazakhstan du 5 octobre 2020 № 427 « *Sur certaines questions de l'Agence pour la planification stratégique et les réformes de la République du Kazakhstan* » // Système d'information juridique « Adilet »

<http://adilet.zan.kz/rus/docs/U2000000427>).

32. Décret du Président de la République du Kazakhstan №428 du 5 octobre 2020 « *Sur certaines questions de l'Agence pour la protection et le développement de la concurrence de la République du Kazakhstan* » // Système d'information et juridique « Adilet »

<http://adilet.zan.kz/rus/docs/U2000000428>).

33. Karimova D. « *Quels fonctionnaires seront remerciés au Kazakhstan?* » // « LSM.kz », 18.09.2020.

<https://lsm.kz/kakih-gossluzhashih-planiruyut-sokratit>).

34. « *Le chef de l'État a reçu le président de l'Agence pour les affaires de la fonction publique Anar Zhailganova* » (17.08.2020) // Site officiel du président de la République du Kazakhstan

http://www.akorda.kz/ru/events/akorda_news/meetings_and_receptions/g-lava-gosudarstva-prinyal-predsedatela-agentstva-po-delam-gosudarstvennoi-sluzhby-anar-zhailganovu-1?q=Zhailganova).

35. Ilyasov R. « *Le réservoir des cadres présidentiels 2.0: comment la sélection s'est endurcie* » // « Tengrinews.kz », 09.12.2020

https://tengrinews.kz/kazakhstan_news/kadrovyy-rezerv-prezidenta-20-kak-ujestochili-otbor-422425/).

36. Discours du Président Kassym-Jomart Tokayev lors de la réunion élargie du gouvernement (26.01.2021) // Site officiel du Président de la République du Kazakhstan

http://www.akorda.kz/ru/speeches/internal_political_affairs/in_speeches_and_addresses/vystuplenie-prezidenta-kasym-zhomarta-tokaeva-na-rasshirenn-zasedanii-pravitelstva).

37. Décret du Président de la République du Kazakhstan du 28 janvier 2021 № 501 « *Sur les mesures visant à améliorer le système d'administration publique de la République du Kazakhstan* » // Système d'information juridique « Adilet »

<https://adilet.zan.kz/rus/docs/U2100000501>).

38. « *Le président Kassym-Jomart Tokayev a tenu une réunion du Conseil suprême des réformes* » (29.01.2021) // Site officiel du président de la République du Kazakhstan
(https://www.akorda.kz/ru/events/akorda_news/meetings_and_sittings/prezident-kasym-zhomart-tokaev-provel-zasedanie-vysshego-coveta-po-reformam).
39. Discours du chef de l'Etat Kassym-Jomart Tokayev sur l'état de Nation (2.09.2019) // Site officiel du Président de la République du Kazakhstan
(http://www.akorda.kz/ru/addresses/addresses_of_president/poslanie-glavy-gosudarstva-kasym-zhomarta-tokaeva-narodu-kazahstana).
40. Mamyshev J. « *Les terres inutilisées seront retirées deux fois plus vite* » // « Kursiv.kz », 30.12.2020
(<https://kursiv.kz/news/obschestvo/2020-12/neispolzuemye-zemli-budut-izymat-vdvoe-bystrye>).
41. Mise en œuvre des initiatives du Président exprimées lors de la deuxième réunion du CNCP // Site officiel du Conseil national de la confiance publique auprès du Président de la République du Kazakhstan
(<https://ulttyq-kenes.kz/ru/counsels/Реализация%20инициатив,%20озвученных%20на%20втором%20заседании%20НСОД>).
42. Tusupbekova L. « *Le projet de loi « sur la politique industrielle » a été présenté au Majilis* » // « Kazakhstanskaya Pravda », 05.02.2021
(<https://kazpravda.kz/news/ekonomika/proekt-zakona-o-promishlennoi-politike-prezentovali-v-mazhilise>).
43. Décret du Président de la République du Kazakhstan en date du 14 septembre 2020 № 413 « *Sur les mesures d'application du discours du Chef de l'Etat au peuple du Kazakhstan en date du 1er septembre 2020 « Le Kazakhstan dans la nouvelle réalité : le temps de l'action »* » // Portail Internet « Juriste - Paragraphe en ligne »
(https://online.zakon.kz/Document/?doc_id=33374726#pos=1;-16).
44. Alkhabaev Sh. « *Les résidents du Kazakhstan ont été exonérés de pénalités, d'amendes et de dettes d'emprunt* » // « Tengrinews.kz », 31.08.2019.
(https://tengrinews.kz/private_finance/kazahstantsam-spisali-peni-shtrafy-i-dolgi-po-kreditam-377945/)
45. Aitzhanova B. Tokayev : « *Les Kazakhstaniens pourront utiliser l'épargne retraite en 2021* » // « Tengrinews.kz », 01.09.2020
(https://tengrinews.kz/kazakhstan_news/tokaev-kazahstantsyi-smogut-ispolzovat-pensionnyie-412806/).
46. Mise en œuvre des initiatives présidentielles exprimées lors de la deuxième réunion du // Site officiel du Conseil national de la confiance publique auprès du Président de la République du Kazakhstan

<https://ulttyq-kenes.kz/ru/counsels/Реализация%20инициатив.%20озвученных%20на%20втором%20заседании%20НСОД>).

47. Décret du Président de la République du Kazakhstan en date du 14 septembre 2020 № 413 « *Sur les mesures d'application du discours du Chef de l'Etat au peuple du Kazakhstan en date du 1er septembre 2020 « Le Kazakhstan dans la nouvelle réalité : le temps de l'action »* » // Portail Internet « Juriste - Paragraphe en ligne »

https://online.zakon.kz/Document/?doc_id=33374726#pos=1;-16).

48. Mise en œuvre des initiatives présidentielles exprimées lors de la troisième réunion du CNCP // Site officiel du Conseil national de la confiance publique auprès du Président de la République du Kazakhstan

<https://ulttyq-kenes.kz/ru/counsels/Реализация%20президентских%20инициатив.%20озвученных%20%20в%20рамках%20третьего%20заседания%20НСОД>).

49. Décret du Président de la République du Kazakhstan en date du 14 septembre 2020 № 413 « *Sur les mesures d'application du discours du Chef de l'Etat au peuple du Kazakhstan en date du 1er septembre 2020 « Le Kazakhstan dans la nouvelle réalité : le temps de l'action »* » // Portail Internet « Juriste - Paragraphe en ligne »

https://online.zakon.kz/Document/?doc_id=33374726#pos=1;-16).

50. Adilbekov D., Kazistayev E. « *Tokayev a ordonné au gouvernement de doubler les salaires des enseignants* » // « Informburo.kz », 16.08.2019 (<https://informburo.kz/novosti/tokayev-poruchil-pravitelstvu-uvelichit-zarplatu-uchiteley-v-dva-raza--94308.html>).

51. Mise en œuvre des initiatives présidentielles exprimées lors de la troisième réunion du CNCP // Site officiel du Conseil national de la confiance publique auprès du Président de la République du Kazakhstan

<https://ulttyq-kenes.kz/ru/counsels/Реализация%20президентских%20инициатив.%20озвученных%20%20в%20рамках%20третьего%20заседания%20НСОД>).

52. Décret du Président de la République du Kazakhstan en date du 14 septembre 2020 № 413 « *Sur les mesures d'application du discours du Chef de l'Etat au peuple du Kazakhstan en date du 1er septembre 2020 « Le Kazakhstan dans la nouvelle réalité : le temps de l'action »* » // Portail Internet « Juriste - Paragraphe en ligne »

https://online.zakon.kz/Document/?doc_id=33374726#pos=1;-16).

53. « *L'article du Président constitue une base idéologique puissante qui forme les contours de l'avenir* » - Yerlan Karin // « Kazinform », 05.01.2021 (https://www.inform.kz/ru/stat-ya-prezidenta-vystupaet-moschnoy-ideologicheskoy-osnovoy-formiruyushey-kontury-buduschego-erlan-karin_a3737478).

54. Perception publique et évaluation de la performance du Président de la République du Kazakhstan K.-J. Tokayev (sur la base des résultats d'une

enquête de masse) (22.10.2019) // Site officiel de l'Institut pour l'intégration eurasienne

(<https://iei.kz/index.php/ru/sobytia-rus/sobytiya/424-obshchestvennoe-vospriyatie-i-otsenka-deyatelnosti-prezidenta-rk-k-k-tokaeva-po-rezultatam-massovogo-oprosa>).

55. Classement de l'élite managériale du Kazakhstan au 4^e trimestre 2020 (22.01.2021) // Site officiel de la Fondation publique « Centre d'études sociales et politiques « Stratégie »

(<https://www.ofstrategy.kz/ru/research/project-portrait/item/722-rejting-upravlencheskoj-elity-kazakhstana-v-4-kvartale-2020-goda>).

56. «*Transparency Kazakhstan a présenté les résultats du suivi de l'état de la corruption dans le pays en 2020* » (13.01.2020) // Site officiel de la Fondation publique « Transparency Kazakhstan »

(<http://tikazakhstan.org/transparency-kazakhstan-prezentoval-rezultaty-monitoringa-sostoyaniya-korrupsii-v-strane-za-2020-god/>).